



ZURICH / BÂLE / GENÈVE



## CONDITIONS-CADRE DE GENÈVE FACE À CELLES DE BÂLE ET ZURICH: OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

Octobre 2009



**CONDITIONS-CADRE DE GENÈVE  
FACE À CELLES DE BÂLE ET ZURICH:  
OPPORTUNITÉS ET DÉFIS**

Octobre 2009

# SOMMAIRE

QUELQUES ENSEIGNEMENTS MARQUANTS .....	4
LA SUISSE, UN SITE D'IMPLANTATION ATTRAYANT .....	6
CLIMAT POLITIQUE .....	12
FISCALITÉ .....	16
COMPÉTENCES ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES .....	21
FINANCEMENT .....	28
DISPONIBILITÉ DE LOCAUX .....	33
MOBILITÉ .....	39
PROMOTION ÉCONOMIQUE .....	45

Cette étude est issue d'un travail collectif et fait référence à un grand nombre de sources variées. Les avis exprimés dans cette publication n'engagent pas forcément les éditeurs.

# PRÉAMBULE

Pour la troisième année consécutive, la CCIG, la BCGE et l'OCSTAT se sont associés pour mener une étude sur les particularités de la dynamique économique de la région de Genève.

L'an dernier, cette collaboration avait mené à la réalisation d'une étude structurelle de l'économie genevoise, qui a fait l'objet d'une publication, rééditée en 2009 au vu de son succès. Elle avait d'ailleurs été présentée à l'occasion d'une réunion de plusieurs centaines d'acteurs de l'économie régionale.

Cette année, nos institutions ont souhaité approfondir cette réflexion en réalisant une étude descriptive des conditions-cadre qui s'offrent aux chefs d'entreprises de Genève et de sa région. Afin de les mettre en perspective relative, une comparaison avec les situations zurichoise et bâloise souligne, avec grande objectivité, les spécificités ainsi que les forces et faiblesses de notre canton.

L'étude que vous tenez en mains sera au centre du séminaire économique 2009. Notre vœu est qu'elle contribue à comprendre et enrichir le développement des conditions-cadre de Genève et de sa région. Ce texte devrait aussi inspirer les jeunes entrepreneurs à profiter d'un environnement propice, comme à attirer les entreprises étrangères.

Nos remerciements vont à M. Clément Dubois qui a réalisé et rédigé cette étude, ainsi qu'au comité de patronage, composé de MM. Dominique Frei (OCSTAT), Philippe Meyer (CCIG) et Nicolas de Saussure (BCGE).

Nous vous en souhaitons une lecture enrichissante et dynamisante.

**Blaise Goetschin**

CEO  
BCGE

**Jacques Jeannerat**

Directeur  
CCIG

# QUELQUES ENSEIGNEMENTS MARQUANTS

D'une manière générale, la Suisse est un site d'implantation attrayant pour les entrepreneurs, ouvert sur le monde, offrant une rare stabilité politique et monétaire. Les habitants du pays sont bien formés et travailleurs.

## Climat politique: favorable à l'économie dans les trois cantons

- La couleur politique des élus des trois cantons étudiés ne joue pas de rôle significatif quant à la défense de l'économie, sauf sur l'importante question de la fiscalité (voir ci-dessous). Tous les exécutifs s'efforcent de défendre des conditions-cadre favorables aux entreprises et aux emplois dans leurs cantons respectifs.
- La position des citoyens des trois cantons sur les questions économiques fédérales ne diffère pas fondamentalement. Dans la plupart des cas, Zurichois, Bâlois et Genevois votent comme les électeurs suisses et apportent un soutien régulier aux sujets économiques. De petites différences de sensibilité sur les questions énergétiques à Bâle-Ville et sur les questions sociales – AVS/AI et chômage – à Genève expliquent les rares exceptions.

## Dépenses publiques: Genève moins bon élève

- Tandis que le taux de croissance des dépenses publiques dans les cantons suisses (analyse portant sur la période de 1990 à 2003) dépasse celui du PIB, Zurich et Bâle-Ville apparaissent comme plus rigoureux que Genève dans leur gestion des dépenses.

## Fiscalité: attrait indéniable de Zurich

- La fiscalité pour les sociétés varie considérablement d'un canton à l'autre. La charge fiscale pour les entreprises et les particuliers est plus légère à Zurich qu'à Bâle-Ville ou à Genève, ces deux villes étant proches l'une de l'autre.
- L'impôt sur le capital est nettement plus faible à Zurich qu'à Genève. La différence est encore plus grande entre Zurich et Bâle-Ville.
- Pour les personnes physiques également, la fiscalité est nettement plus avantageuse à Zurich qu'à Bâle et Genève. Ceci a un impact sur le niveau des salaires et l'attrait qu'exercent ces cantons auprès de collaborateurs qualifiés.
- La charge fiscale pour les personnes physiques a baissé ces dix dernières années dans les trois cantons. Comparativement, cette baisse est nettement plus forte à Genève et nettement moins sensible à Zurich. Mais, si l'on s'intéresse aux cinq dernières années, la charge fiscale des particuliers a fortement baissé à Bâle, faiblement à Zurich, tandis qu'elle a légèrement augmenté à Genève (résultats des récentes votations non pris en compte).

## Formation: incomparables excellences

- Les cantons de Zurich, de Bâle et de Genève disposent d'un système de formation performant. Genève dispose du plus haut taux de porteurs de maturité et de diplôme d'une haute école de Suisse.
- Zurich dispose d'un des plus forts taux de porteurs de maturité professionnelle de Suisse, tandis que Bâle détient l'un des plus faibles. Genève a également un taux assez bas, mais qui croît plus rapidement que dans tous les autres cantons suisses.
- Les dépenses publiques d'éducation par habitant sont nettement plus élevées à Genève qu'à Zurich; Bâle se situant au milieu. Par contre, comparée à l'ensemble des dépenses publiques des cantons considérés, l'éducation accapare une portion plus importante à Zurich qu'à Bâle; Genève se trouvant au milieu.
- Les universités des trois cantons sont excellentes et apparaissent toutes dans les divers classements mondiaux existant. Leurs différences les rendent toutefois difficiles à comparer.
- Les trois universités amènent sur le marché des diplômés dont la quasi-totalité (98 % et plus) trouve des emplois. En revanche, ils sont mieux rémunérés dans les régions zurichoise et bâloise que dans l'Arc lémanique.
- Le coût par élève varie fortement d'un canton à l'autre: un élève du préobligatoire bâlois coûte près de deux fois plus qu'un Zurichois, tandis qu'un gymnasien genevois ne coûte que les trois quarts de ce que coûte son homologue zurichois.
- Les jeunes Zurichois profitent nettement de la présence dans leur canton d'une des deux écoles polytechniques fédérales. En effet, les étudiants bâlois et genevois sont nettement moins nombreux à suivre ces formations techniques de très haut niveau.
- L'important réseau multilingue d'écoles privées à Genève constitue un énorme atout pour attirer les expatriés dans le canton.

## Financement: excellent partout. Aide aux start-up facilité à Genève

- La Suisse bénéficie d'un excellent fonctionnement du marché du crédit. Les nombreuses banques jouent un rôle prépondérant dans le financement des entreprises. Compte tenu de l'abondance de l'offre bancaire partout en Suisse, il est difficile de distinguer les cantons les uns par rapport aux autres sur la question du financement des entreprises.
- D'une manière générale, l'aide publique aux nouvelles entreprises est peu développée en Suisse. A Genève, en revanche, il existe une palette d'organismes pouvant apporter cautionnement et capital de départ aux jeunes entreprises.

### Disponibilité de locaux: rareté et cherté genevoises

- Genève souffre de l'exiguïté de son territoire: la capacité d'accueil industriel du canton de Genève est ainsi limitée par rapport aux sites concurrents de Bâle et Zurich, les zones industrielles étant utilisées à 100 % de leur capacité.
- Conséquence logique de cette pénurie, le prix moyen des surfaces commerciales est sensiblement supérieur, à Genève, à ce qu'il est à Zurich ou Bâle.
- Au niveau des logements vacants, Genève se distingue par la rareté, avec un taux de vacance six fois plus bas que celui de Bâle-Ville et trois fois plus bas que Zurich. Bâle-Ville dispose d'un taux de logements vacants supérieur à la moyenne nationale.
- La pénurie de bureaux et de logements prêterite le développement de Genève.

### Mobilité: Genève fonce sur une route encore longue

- Les trois cantons disposent d'un aéroport international en développement supérieur à la moyenne mondiale.
- Les réseaux ferroviaires et les gares sont bien développés à Bâle et particulièrement à Zurich. Genève dispose d'un retard certain en matière de transports régionaux et d'aménagement de ses gares.
- Le réseau ferroviaire urbain de la région bâloise est nettement plus international que celui de Genève et correspond mieux aux besoins d'un canton frontalier. A Genève, le CEVA apportera peut-être une réponse partielle à ce problème.
- En matière de tramways, Genève a un retard certain, mais est également le canton qui connaît le développement le plus rapide de son réseau. La rapidité des trams au centre-ville est supérieure à Zurich à ce qu'elle est à Genève et à Bâle.
- Zurich dispose d'une boucle autoroutière complète et les travaux d'élargissement du contournement Nord ont commencé. Un retard que Genève devrait combler, par la traversée du lac et l'élargissement de l'A1.

### Promotion économique: efficace dans les trois régions

- Les services de la promotion économique des cantons suisses se regroupent en trois pôles, la dimension cantonale n'étant plus jugée suffisante pour faire entendre sa voix à l'étranger et auprès de la Confédération.
- Les services de la promotion économique des différents cantons peuvent octroyer aux entreprises des mesures d'exonération temporaires très incitatives, liées à certains facteurs comme le nombre d'emplois créés.
- Les promotions économiques des trois cantons sont très dynamiques, mais la comparaison de leurs prestations est rendue très difficile par la différence des indicateurs d'efficacité et par le fait qu'elles travaillent sur des horizons de temps très longs.

# LA SUISSE, UN SITE D'IMPLANTATION ATTRAYANT

La Suisse est universellement reconnue comme l'un des sites d'implantation les plus attrayants en Europe et dans le monde. Notre pays garantit la liberté du commerce et de l'industrie; il bénéficie d'un marché du travail ouvert et flexible ainsi que d'une fiscalité modérée; il dispose d'un secteur de recherche et développement de pointe, ainsi que d'une formation de haut niveau. Tous ces atouts permettent à la Suisse de rester une place économique performante pour les investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers, malgré un coût de la main-d'œuvre comparativement élevé et la complexité du système politique fédéraliste.

## **Une position stratégique au centre de l'Europe**

La position géographique qu'occupe la Suisse, au centre de l'Europe et au carrefour de grandes cultures et de trois langues importantes, le français, l'allemand et l'italien, offre aux entreprises internationales une position stratégique. De plus, l'anglais est largement pratiqué dans tout le pays et tend à devenir la première langue des affaires. La Suisse jouit d'une stabilité économique et politique quasiment inégalée dans le monde, c'est pourquoi de nombreuses sociétés ont déjà choisi d'y implanter leur siège principal ou régional, des sites de production ou des centres de recherche et développement. Cette présence massive d'entreprises internationales en Suisse crée une émulation propre à faciliter des échanges commerciaux ou industriels, des contrats de sous-traitance, des projets de développement communs, le recrutement de personnel qualifié, etc.

La force de l'économie helvétique réside également dans les liens étroits qu'entretiennent les entreprises du pays à l'étranger, afin d'assurer leur développement au-delà des frontières relativement étroites et d'un marché intérieur nécessairement limité par la superficie réduite de la Suisse et sa population modeste. Pour elles, l'Europe représente le principal débouché: quatre cinquièmes des importations proviennent de l'Union européenne et deux tiers des exportations y sont envoyés. L'Allemagne constitue le plus important partenaire commercial de la Suisse. Bien que de taille restreinte, notre pays figure parmi les vingt premiers exportateurs du monde. Il est le troisième fournisseur et le deuxième client de l'Union européenne. L'Accord de libre-échange et les Accords bilatéraux entre la Suisse et les 27 Etats membres de l'Union européenne permettent la libre circulation des personnes, des biens et des services. Près de 900'000 citoyens de l'Union européenne travaillent en Suisse, soit plus d'un cinquième de la population active de notre pays. Ce dernier est ainsi parfaitement intégré au grand marché européen, qui compte près de 450 millions de consommateurs, tout en préservant son indépendance politique<sup>1</sup>.

## **Un climat politico-économique d'une rare stabilité**

La stabilité politique de la Suisse est légendaire. La politique de concordance, qui implique une coresponsabilité des principaux partis dans les affaires publiques, est une tradition bien ancrée aussi bien au Gouvernement fédéral que dans les cantons. La sécurité juridique est assurée par le respect des autorités politiques, administratives et judiciaires. D'un point de vue économique, la politique rigoureuse de la Banque Nationale Suisse (BNS) vise à assurer la stabilité du pouvoir d'achat en maintenant un strict contrôle du renchérissement. Le franc suisse, souvent considéré comme une valeur refuge, est l'une des monnaies les plus solides de la planète et les taux d'intérêt dans cette devise sont parmi les plus bas du monde. La Suisse bénéficie ainsi d'un coût du capital particulièrement bas.

<sup>1</sup> Pour tout renseignement sur les accords bilatéraux, voir <http://www.europa.admin.ch>

### Les Suisses travaillent beaucoup...

La Suisse est l'une des économies les plus performantes du monde pour ce qui concerne la productivité globale de sa main-d'œuvre. Le pays se caractérise par une législation libérale du marché du travail, une réglementation raisonnable et une grande stabilité sociale. Le nombre total de jours et d'heures de travail influe directement sur la production de la main-d'œuvre helvétique. Avec 1'832 heures de travail par an en moyenne, les travailleurs suisses se placent immédiatement après ceux des Etats-Unis (1'880 heures de travail par an), mais loin devant ceux des pays européens voisins (Italie: 1'748; Autriche: 1'717; Allemagne: 1'689; France: 1'575)<sup>2</sup>. Toutefois, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a relativisé cette donnée, relevant en octobre 2006 que la faible contribution de l'intrant en travail à la croissance de l'économie suisse était due à la stagnation du nombre d'heures effectivement travaillées entre 1991 et 2004<sup>3</sup>. L'économie suisse devient ainsi de plus en plus intensive en capital, ce qui signifie qu'une heure effectivement travaillée utilise toujours davantage de capital.

En comparaison internationale, la Suisse dispose d'un niveau élevé du PIB par habitant. En effet, pour un standard de 100 correspondant à l'UE 27, le PIB standardisé par tête en Suisse est de 141.3 points, alors que celui de la zone euro est de 109.1 points, celui des USA de 154.3 points, du Japon de 110.1 points, de l'Autriche de 123.1 points. En Europe, seule la Norvège (190.0 points) se situe en dessus<sup>4</sup>.

Il convient également de mentionner que le niveau des prix dans le pays, certes élevé, est compensé par des salaires élevés et une forte productivité comme le montrent les chiffres ci-dessus.

### Une fiscalité globalement favorable

La fiscalité est un facteur primordial pour l'entreprise. A cet égard, la Suisse propose encore des conditions très favorables, avec une imposition globale qui reste modérée en comparaison internationale. L'impôt fédéral direct sur le bénéfice des entreprises est prélevé sur la base d'un taux fixe de 8.5 %. Compte tenu des impôts cantonaux et communaux, la charge fiscale moyenne des entreprises s'élève à 28.9 % en 2009 (29.1 % en 2008), selon le rapport *Paying Taxes 2009*, de la Banque mondiale et de PricewaterhouseCooper (PwC)<sup>5</sup>. La Suisse est ainsi passée du deuxième rang au quatrième rang du classement de l'attractivité fiscale en Europe, après le Luxembourg, l'Islande et l'Irlande. Au plan mondial, notre pays a reculé de la 24<sup>e</sup> à la 30<sup>e</sup> position, car la fiscalité des entreprises dans l'ensemble des pays du monde a baissé de 2.8 % en moyenne. De manière peu étonnante eu égard au système fédéraliste, la Suisse est aussi un peu à la traîne en ce qui concerne la complexité du système fiscal. A cet égard, elle a reculé de la 15<sup>e</sup> à la 19<sup>e</sup> position et s'est fait dépasser par des pays comme le Luxembourg ou la Norvège.

Il faut ajouter qu'une exonération totale ou partielle de l'impôt sur le revenu ou sur les capitaux peut être accordée comme mesure incitative aux entreprises – aussi bien au plan fédéral que cantonal et communal – pour une période maximale de dix ans, en fonction du nombre d'emplois générés en Suisse par leurs projets d'investissements. La Suisse est également reconnue pour le dialogue constructif et l'esprit de coopération qui caractérisent les relations des contribuables avec leur administration fiscale.

<sup>2</sup> Source: Corporate Consulting & Technology (CCT SA), Genève, juillet 2005, <http://www.cc-tgroup.com>

<sup>3</sup> Le capital, moteur de la croissance de l'économie suisse durant les 13 dernières années. Analyse des contributions à la croissance des facteurs de production, de la productivité multifactorielle et du rôle de l'intensité capitaliste de 1991 à 2004. Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2006, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/04/22/publ.Document.83682.pdf>

<sup>4</sup> Source: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

<sup>5</sup> Voir *Paying Taxes 2009 – The global picture*, [http://www.pwc.com/extweb/pwcpublishations.nsf/docid/E3885850CC074F43852574F80055639C/\\$File/Paying\\_Taxes\\_2009.pdf](http://www.pwc.com/extweb/pwcpublishations.nsf/docid/E3885850CC074F43852574F80055639C/$File/Paying_Taxes_2009.pdf)

### **Des écoles et des universités de pointe**

La Suisse se situe dans les toutes premières places mondiales en matière d'innovation, d'esprit d'entreprise, de technologies et d'industrie de pointe du futur. Dépourvu de matières premières, notre pays accorde une priorité croissante à la formation, dont les dépenses, élevées, pour les écoles et les universités témoignent et continuent d'augmenter. Les universités suisses et les écoles polytechniques fédérales sont réputées bien au-delà des frontières pour leur excellence. Le système de formation professionnelle par l'apprentissage en entreprises est quasiment unique et permet aux jeunes d'acquérir une expérience pratique dès le début de leur vie professionnelle, en parfaite adéquation avec les besoins de l'économie. Le système éducatif public est complété par une très large palette d'écoles privées, qui jouissent depuis longtemps d'une grande renommée et qui ont souvent été fréquentées par des personnalités de premier plan de la scène économique et politique internationale.

Le niveau de formation de la population suisse, déjà élevé, va augmenter encore très fortement ces prochaines années, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ainsi, en 2018, le pays devrait compter au moins 44 % de diplômés du degré tertiaire parmi les gens âgés de 25 à 64 ans, contre 34 % aujourd'hui. Pour établir ce pronostic, l'OFS se base sur l'enquête suisse sur la population active (ESPA)<sup>6</sup> et sur les données administratives relatives au système de formation. Les calculs intègrent aussi la population étrangère en Suisse. Du fait d'une immigration actuellement caractérisée par un niveau de formation très élevé, le niveau de formation de la population étrangère pourrait progresser rapidement et atteindre un niveau comparable à celui de la population suisse dès 2018. Comme le niveau de formation de la population est l'indicateur le plus courant pour quantifier le stock de capital humain d'un pays, son évolution est particulièrement importante pour le marché de l'emploi, qui requiert toujours davantage de personnel qualifié.

Dans un ouvrage collectif récent<sup>7</sup>, Avenir Suisse souligne également que la libre circulation des personnes, de même que la nouvelle Loi sur les étrangers, ont conduit à une accélération de l'immigration de travailleurs hautement qualifiés vers la Suisse. Cette dernière couvre le déficit de main-d'œuvre sur le marché du travail local et contribue de manière décisive à la croissance économique de la Suisse.

### **Un centre d'excellence pour la recherche**

Les instituts universitaires suisses jouissent d'une réputation scientifique exceptionnelle partout dans le monde, aussi bien dans le domaine de la recherche fondamentale que dans celui de la recherche appliquée. Cette renommée doit beaucoup à l'étroite collaboration entre les universités et les milieux industriels. La Suisse consacre près de 3 % de son PIB à la recherche et au développement; les trois quarts des dépenses dans ce domaine étant assurés par l'économie privée. D'après le tableau de bord européen de l'innovation publié par la Commission européenne (*European Innovation Scoreboard*)<sup>8</sup>, la Suisse est la championne d'Europe de l'innovation, devançant même les pays scandinaves. Notre pays doit cette première place à des collaborateurs hautement qualifiés et à des prestations exceptionnelles dans les domaines de la recherche, de l'innovation technique et de la propriété intellectuelle.

<sup>6</sup> Principaux résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2008, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2009, sur le site <http://www.espa.bfs.admin.ch>

<sup>7</sup> *Die Neue Zuwanderung – Die Schweiz zwischen Brain-Gain und Überfremdungsangst*, Avenir Suisse, Daniel Müller-Jentsch (Hrsg.), Editions Neue Zürcher Zeitung, Zurich, 2008, 344 pages.

<sup>8</sup> European Innovation Scoreboard 2008, Comparative analysis of innovation performance, January 2009, <http://www.proinno-europe.eu/index.cfm?fuseaction=page.display&topicID=437&parentID=51>

L'atout principal de la Suisse est le nombre élevé de ses petites et moyennes entreprises qui réussissent à s'imposer sur les marchés internationaux avec leurs produits et leurs processus de fabrication innovants. Aucun autre pays européen ne peut se prévaloir d'un nombre aussi important de PME à la pointe de l'innovation. Autre point fort de la Suisse : la génération de nouveaux savoirs, qui se mesure au nombre de brevets, de marques et de designs protégés par rapport au nombre d'habitants. L'avance de la Suisse est en revanche moins marquée dans la collaboration en matière de recherche et développement, de l'entrepreneuriat, des investissements dans la R&D ainsi que pour les autres innovations. Selon le tableau de bord européen de l'innovation, la Suisse a encore des progrès à faire dans le domaine des investissements dans les entreprises innovantes, même si le secteur du capital-risque a présenté ces derniers temps une légère tendance à la hausse.

Si les bons résultats helvétiques relevés dans la 8<sup>e</sup> édition de l'*European Innovation Scoreboard* sont plutôt réjouissants, la Suisse ne doit pas pour autant se reposer sur ses lauriers. Il importe que l'économie et l'Etat conjuguent leurs efforts afin de consolider et de développer le potentiel d'innovation du pays. C'est seulement à cette condition qu'il pourra disposer d'une base solide pour favoriser la reprise économique. L'agence pour la promotion de l'innovation CTI<sup>9</sup> de la Confédération s'emploie depuis plus de 60 ans à encourager le transfert de savoir et de technologie entre les hautes écoles et les entreprises.

### **Un sens de l'entrepreneuriat encore à développer**

Malgré l'existence d'un important tissu de PME en Suisse, l'entrepreneuriat – au sens de la propension à créer de nouvelles entreprises – est souvent présenté comme relativement timoré en comparaison internationale, surtout par rapport aux pays émergents. Dans notre pays, les entrepreneurs émergents ou nouveaux représentaient 6.3 % de la population adulte en 2007. Ce taux d'activité entrepreneuriale (TAE) place la Suisse dans la moyenne des pays industrialisés, derrière l'Islande, Hongkong et les Etats-Unis, mais devant les pays voisins comme l'Autriche, la France et l'Italie, relèvent les auteurs du Rapport 2007 sur l'entrepreneuriat en Suisse et dans le monde<sup>10</sup>. En revanche, très peu d'entrepreneurs ont l'ambition de développer des entreprises à forte croissance qui visent à devenir leader dans une niche au niveau international. Alors qu'aux Etats-Unis, 1.5 % des nouveaux entrepreneurs déclare vouloir embaucher plus de vingt nouveaux employés au cours des cinq prochaines années, en Suisse cette proportion est de 0.6 %, comparable toutefois à celle de l'Allemagne et du Royaume-Uni et très supérieure à celles de la France ou de l'Italie. Selon un nouvel indice, le Global Entrepreneurship Index, développé par la Haute école de gestion de Fribourg, en collaboration avec le Babson College du Massachusetts, la Suisse se situe même au 11<sup>e</sup> rang parmi 64 pays comparés, loin devant ses voisins (Autriche 22<sup>e</sup>; France 23<sup>e</sup>; Italie 28<sup>e</sup> et Allemagne 30<sup>e</sup>). Le fait que cette nouvelle mesure porte non seulement sur le potentiel entrepreneurial d'un pays, mais aussi sur la qualité et la durabilité des sociétés créées, explique cette bonne performance helvétique.

<sup>9</sup> Voir <http://www.bbt.admin.ch/kti/index.html?lang=fr>

<sup>10</sup> T. Volery, H. Bergmann, M. Gruber, G. Haour et B. Leleux: *Global Entrepreneurship Monitor (GEM) – Rapport 2007 sur l'entrepreneuriat en Suisse et dans le monde*, Universität St. Gallen, IMD, EPFL, Saint-Gall et Lausanne, 2008, [http://entc.epfl.ch/webdav/site/entc/users/112541/public/GEM\\_CH\\_2007\\_FR.pdf](http://entc.epfl.ch/webdav/site/entc/users/112541/public/GEM_CH_2007_FR.pdf)

### **Qualité des infrastructures favorable aux affaires**

L'excellence des infrastructures en Suisse favorise la conduite des affaires. La qualité des télécommunications facilite grandement les échanges indispensables dans l'économie mondialisée. Les infrastructures de transports, aussi bien publics que privés, sont excellentes, à l'exception de quelques goulets d'étranglement tels que l'autoroute Genève-Lausanne ou le tunnel du Gothard. Les voyageurs ont le choix entre trois aéroports internationaux – Zurich, Genève et Bâle – qui assurent des vols réguliers vers les destinations les plus diverses. Les chemins de fer sont particulièrement développés dans notre pays et l'horaire cadencé garantit des dessertes régulières tant nationales que régionales. La Suisse affiche la densité la plus élevée d'Europe en matière d'ordinateurs professionnels et personnels, ainsi que le nombre le plus important d'utilisateurs de l'internet en proportion à sa population. Un large éventail de terrains et de bâtiments à usages industriels ou commerciaux sont proposés sur le marché immobilier, à des prix certes élevés, mais comparables aux grands centres urbains européens. De plus, les restrictions à l'acquisition de propriétés par les étrangers ont été fortement assouplies ces dernières années.

### **La qualité de la vie au sommet**

Enfin, la qualité de la vie<sup>11</sup> des habitants et leur sécurité, même dans les villes, sont rarement égalées dans le monde. Nombreuses sont les personnalités du monde des affaires, du sport ou du spectacle qui ont choisi de s'installer en Suisse en raison notamment de la tranquillité dont elles pouvaient jouir. La criminalité y est plus basse que dans beaucoup d'autres régions. Partout dans le pays, les enfants peuvent se rendre à l'école sans être accompagnés d'un adulte et sans crainte pour leur sécurité. Les problèmes de circulation existent comme dans tous les pays qui connaissent un fort taux de motorisation, mais sont d'une ampleur très supportable par rapport aux grandes agglomérations étrangères. L'offre culturelle, sportive et médicale, largement décentralisée, n'a rien à envier aux plus importantes métropoles internationales. La qualité de l'habitat satisfait aux plus hautes exigences. Si le prix de l'immobilier et le coût de la vie en général peuvent paraître excessifs, il faut les mettre en relation avec le niveau élevé des salaires, qui permet généralement d'atteindre un pouvoir d'achat confortable en comparaison internationale. Par ailleurs, le coût de la vie en Suisse n'est pas nécessairement plus élevé que dans nombre de métropoles étrangères. La beauté des paysages, les lacs et les montagnes savent aussi séduire les patrons d'entreprises et leurs employés.

<sup>11</sup> Pour une étude comparative de qualité de la vie des principales villes du monde, le lecteur pourra se référer au *Worldwide Quality of Life Survey 2009*, qui place Zurich et Genève en deuxième et troisième position, directement après Vienne, voir : <http://www.mercer.com/qualityofliving>

---

### POURQUOI GENÈVE, BÂLE ET ZÜRICH ?

La comparaison des conditions-cadre offertes aux entreprises dans les trois principaux centres urbains de notre pays est évidemment un choix subjectif. De nombreux entrepreneurs apprécient les atouts liés à la proximité d'une grande ville (à l'échelle de la Suisse), en termes de qualité de vie (notamment possibilités de formation et de divertissements) et de communication avec l'étranger (les trois principaux aéroports suisses desservent ces villes). Par ailleurs, une grande agglomération peut constituer un marché de proximité intéressant et représente également un bassin de recrutement pour la main-d'œuvre hautement qualifiée. Mais il est vrai que des sites nonurbains peuvent être préférés suivant le type d'activités déployées, en particulier pour l'industrie de transformation des produits agricoles, pour des entreprises ne pouvant se développer que sur une surface relativement importante ou pour des activités considérées comme gênantes pour le voisinage immédiat et, par conséquent, incompatibles avec une forte densité d'habitation.

Dresser des parallèles et relever des divergences entre les trois principaux centres urbains du pays est naturellement plus légitime que de comparer l'un d'eux avec une petite ville d'importance strictement régionale, voire locale. A cet égard, le lecteur devra cependant garder à l'esprit qu'une différence d'échelle sépare la métropole zurichoise (1.08 million d'habitants en 2000)<sup>12</sup> de ses consœurs bâloise (731'000 habitants) et genevoise (646'000 habitants). D'autant que si la première s'est développée entièrement dans le canton du même nom, les deux autres débordent largement de leurs limites cantonales et même nationales pour former des entités transfrontalières à géométrie variable, car la collaboration avec les autorités voisines n'est pas également développée dans tous les domaines.

---

### ÉTAT FÉDÉRAL, LA SUISSE EST DIVERSE

Le système fédéraliste, où chaque canton suisse est un mini-Etat avec ses règles propres, rend les comparaisons parfois problématiques. Le lecteur doit être conscient de cette difficulté, certaines données ne recouvrant pas exactement les mêmes réalités dans chaque cas. En outre, même si elle se veut aussi complète que possible, cette recherche ne peut évidemment pas prétendre à l'exhaustivité.

Comme nous venons de le voir dans l'introduction, la Suisse présente d'une manière générale un terreau politique plutôt favorable aux entreprises. Tous les partis politiques exerçant des responsabilités gouvernementales fédérales ou cantonales déclarent soutenir, avec des nuances toutefois, les libertés économiques et l'esprit d'entreprise ainsi que la création d'emplois<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> Office fédéral du développement territorial, *Population des agglomérations et communes urbaines*, Berne 2009,

[http://www.are.admin.ch/themen/agglomeration/index.html?lang=fr&download=NHzLpZeg7t,Inp6i0NTU042iZ26ln1ae2iZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpjCDeH13gGym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.are.admin.ch/themen/agglomeration/index.html?lang=fr&download=NHzLpZeg7t,Inp6i0NTU042iZ26ln1ae2iZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpjCDeH13gGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--)

<sup>13</sup> Sur cette question, on peut se référer aux programmes politiques des différents partis présents au Conseil fédéral et aux Conseils d'Etats des cantons de Zurich, de Bâle-Ville et de Genève. Ces documents peuvent être consultés sur les sites respectifs des partis :

– Union démocratique du centre (UDC) – <http://www.svp.ch/>

– Parti socialiste (PS) – <http://www.sp-ps.ch/>

– Parti libéral-radical (PLR) – <http://www.prd.ch/platform/apps/metapage/index.asp?MenuID=21245&iD=68939&Menu=3&Item=31>

– Parti démocrate-chrétien (PDC) – <http://www.pdc.ch/fr/home/home.html>

– Parti bourgeois démocratique (PBD) – <http://www.bdp.info/>

– Les Verts – <http://www.verts.ch/>

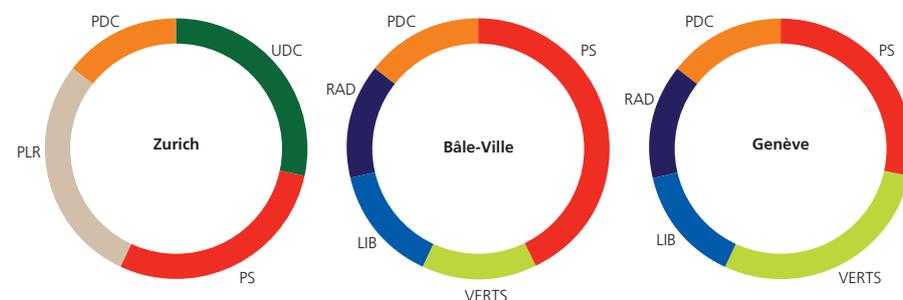
# CLIMAT POLITIQUE

## Une politique du consensus bien établie

Au Conseil fédéral, comme dans les gouvernements des cantons les plus peuplés, tous les partis ayant une certaine importance sont représentés plus ou moins en proportion de leur poids électoral. Le tableau ci-dessous schématise la représentation politique à l'Exécutif et au Législatif des cantons de Zurich, Bâle-Ville et Genève<sup>14</sup>.

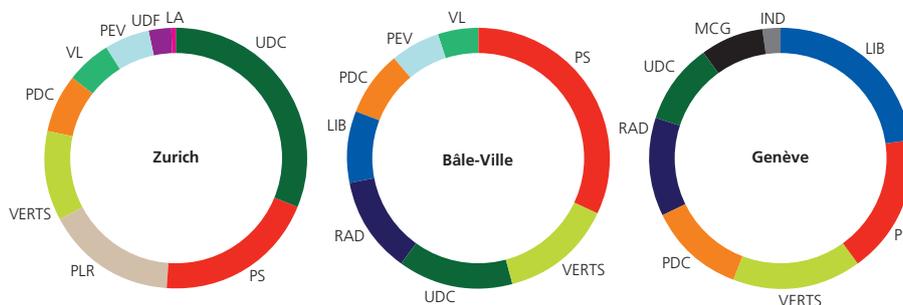
### Représentations politiques à l'Exécutif et au Législatif

#### CONSEIL D'ÉTAT



#### GRAND CONSEIL

- PEV: Parti évangélique
- IND: Indépendants
- LA: Liste alternative
- LIB: Parti libéral suisse
- MCG: Mouvement citoyens genevois
- PDC: Parti démocrate chrétien
- PLR: Les libéraux-radicaux
- PS: Parti socialiste suisse
- RAD: Parti radical-démocratique suisse<sup>15</sup>
- UDC: Union démocratique du centre
- UDF: Union démocratique fédérale
- VERT: Parti écologiste suisse
- VL: Parti vert-libéral suisse



## Analyse de quelques votations fédérales

Si les partis politiques et les élus dans les gouvernements et les parlements fédéraux et cantonaux sont tous peu ou prou des défenseurs de l'économie, qu'en est-il de la population des cantons concernés par cette étude? Les citoyens zurichois, bâlois et genevois souhaitent-ils promouvoir des conditions-cadre favorables aux entreprises? Pour le savoir, nous avons analysé les résultats des votations fédérales importantes pour l'économie ces dernières années (voir tableau ci-contre).

<sup>14</sup> Les élections au Grand Conseil du 11 octobre 2009 et au Conseil d'Etat du 15 novembre 2009 vont peut-être modifier les forces en présence.

<sup>15</sup> A Bâle-Ville, comme à Genève et dans le canton de Vaud, la fusion du Parti radical-démocratique et du Parti libéral n'a pas encore été réalisée au niveau cantonal.

Résultats des votations fédérales concernant l'économie ces dernières années en Suisse  
et dans les cantons de Zurich, de Bâle-Ville et de Genève

Date	Nom	Suisse		Zurich		Bâle-Ville		Genève	
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
02.12.2001	Initiative « pour un impôt sur les gains en capital »	34.1	65.9	33.8	66.2	38.3	61.7	34.7	65.3
03.03.2002	Initiative « pour une durée du travail réduite »	25.4	74.9	25.6	74.4	31.4	68.6	38.6	61.4
22.09.2002	Loi sur le marché de l'électricité (LME)	47.4	52.6	50.0	50.0	52.4	47.6	37.4	62.6
24.11.2002	Modification de la Loi fédérale sur l'assurance-chômage	56.1	43.9	58.5	41.5	57.1	42.9	45.6	54.4
18.05.2003	« Initiative-santé »	27.1	72.9	28.0	72.0	36.6	63.4	38.0	62.0
	Initiative « Sortir du nucléaire »	33.7	66.3	34.7	65.3	52.1	47.9	42.8	57.2
	Initiative « Moratoire-plus »	41.6	58.4	44.7	55.3	57.9	42.1	48.5	51.5
	Initiative « pour des places d'apprentissage »	31.6	68.4	34.8	65.2	39.3	60.7	44.6	55.4
08.02.2004	Contre-projet à l'initiative « Avanti »	37.2	62.8	37.6	62.4	34.6	65.4	40.9	59.1
16.05.2004	11 <sup>e</sup> révision de l'AVS	32.1	67.9	38.9	61.1	26.1	73.9	26.2	73.8
	Relèvement de la TVA en faveur de l'AVS et de l'AI	31.4	68.6	36.6	63.4	39.3	60.7	32.0	68.0
	Train de mesures fiscales (paquet fiscal)	31.8	68.2	38.9	61.1	24.4	75.6	31.8	68.2
28.11.2004	Loi relative à la recherche sur les cellules souches	66.4	33.6	66.4	33.6	68.2	31.8	84.6	15.4
05.06.2005	Accord Schengen/Dublin	54.6	45.4	58.1	41.9	64.6	35.4	62.9	37.1
25.09.2005	Extension de l'accord sur la libre circulation des personnes	56.0	44.0	59.4	40.6	63.5	36.5	58.1	41.9
27.11.2005	Modification de la Loi sur le travail	50.6	49.4	62.7	37.3	58.8	41.2	55.1	44.9
21.05.2006	Modification des articles de la Constitution sur la formation	85.6	14.4	86.0	14.0	91.1	7.9	85.1	14.9
26.11.2006	Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est	53.4	46.6	57.0	43.0	60.5	39.5	60.1	39.9
17.06.2007	Modification de la Loi fédérale sur l'assurance-invalidité (5 <sup>e</sup> révision de l'AI)	59.1	40.9	63.0	37.0	50.7	49.3	49.1	50.9
24.02.2008	Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II	50.5	49.5	50.2	49.8	41.7	58.3	52.7	47.3
30.11.2008	Initiative « pour un âge de l'AVS flexible »	41.4	58.6	38.8	61.2	46.5	53.5	51.1	48.9
	« Droit de recours des organisations :								
	Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse ! »	34.0	66.0	38.2	61.8	24.1	75.9	29.6	70.4
08.02.2009	Libre circulation des personnes Suisse-EU, reconduction de l'accord	59.6	40.4	61.9	38.1	66.8	33.2	62.4	37.6

Le 2 décembre 2001, le peuple suisse et tous les cantons refusent nettement l'initiative populaire « pour un impôt sur les gains en capital », qui réclame l'introduction d'une nouvelle taxe de 20 % au moins sur les gains réalisés par les particuliers sur leur fortune mobilière. Les résultats à Zurich, Bâle-Ville et Genève diffèrent peu de la moyenne nationale. Le 3 mars 2002, l'initiative « pour une durée du travail réduite », qui demande que le temps de travail soit ramené progressivement à 1'872 heures par an pour tous les salariés (soit 36 heures par semaine en moyenne) est sèchement refusée par les citoyens suisses, à 74.6 %. Tous les cantons s'y opposent nettement avec, toutefois, des taux plus ou moins élevés : 74.4 % pour Zurich, 68.6 % pour Bâle-Ville et 61.4 % pour Genève. Le 22 septembre 2002, la Loi sur le marché de l'électricité, qui prévoit l'ouverture progressive du marché, est soumise au peuple suisse. Six ans après son entrée en vigueur, même les petits consommateurs et les ménages auraient pu choisir librement leur fournisseur. Mais le peuple la rejette à 52.6 %. Les Zurichois sont partagés sur cette question, le canton refusant à 50.0 % (263 voix d'écart sur près de 400'000 votants). Bâle-Ville accepte la loi à 52.4 %, alors que Genève s'y oppose nettement par 62.6 %, comme tous les autres cantons romands.

La modification de la Loi fédérale sur l'assurance-chômage est adoptée le 24 novembre 2002 par 56.1 % des citoyens suisses. La révision de la loi dote l'assurance-chômage d'une base financière durable, alors qu'elle était précédemment financée par des mesures d'urgence limitées dans le temps. Le niveau des indemnités est maintenu, mais la période de cotisation est prolongée et la période d'indemnisation raccourcie. Ces deux dernières mesures ont motivé la demande de référendum des milieux syndicaux. Alors que Zurich

et Bâle-Ville votent comme la moyenne suisse, avec des taux d'acceptation de respectivement 58.5 % et 57.1 %, Genève, plus fortement touchée par le problème du chômage, se distingue par un taux d'acceptation de seulement 45.6 %. La présence de l'« initiative-santé », refusée le 18 mai 2003, parmi les objets qui concernent l'économie est justifiée puisque ce texte demande une augmentation de la TVA pour financer l'assurance-maladie obligatoire. Elle est largement rejetée par tous les cantons, même si les scores à Bâle-Ville et à Genève sont moins nets qu'ailleurs. Le même jour, les initiatives « Sortir du nucléaire » et « Moratoire-plus », visant à désaffecter progressivement toutes les centrales et à limiter leur durée d'exploitation est rejetée au niveau national. Zurich et Genève votent comme la Suisse, mais Bâle-Ville accepte les deux textes, à 52.1 % et à 57.9 %. Enfin, l'initiative « pour des places d'apprentissage », qui exige que tout jeune ait droit à une formation professionnelle et qu'un fonds soit financé à cet effet par les employeurs, est refusée par tous les cantons suisses.

Le contreprojet à l'initiative populaire « Avanti – pour des autoroutes sûres et performantes », soumis au vote le 8 février 2004, prévoit l'achèvement du réseau des routes nationales et l'élimination des principaux goulets d'étranglement, tout en apportant une solution aux problèmes du trafic routier et ferroviaire dans les agglomérations. Il ne trouve cependant pas grâce aux yeux des citoyens et est largement refusé dans tous les cantons. La 11<sup>e</sup> révision de l'AVS, ainsi que le relèvement de la TVA en faveur de l'AVS et de l'assurance-invalidité (AI), sont nettement refusés par tous les cantons le 16 mai 2004. Il en est de même pour le « paquet fiscal » prévoyant des allègements dans trois domaines: l'imposition du couple et de la famille, l'imposition de la propriété du logement et les droits de timbre. Le 28 novembre 2004, la Loi relative à la recherche sur les cellules souches, qui régleme la recherche sur les cellules embryonnaires humaines, est approuvée par deux tiers des citoyens suisses. Genève se distingue avec un taux d'acceptation de 84.6 %, alors que Zurich et Bâle-Ville sont dans la moyenne nationale.

L'année 2005 est marquée par diverses votations sur l'ouverture de la Suisse à l'Union européenne (UE). Le 5 juin, les accords de Schengen et Dublin, qui facilitent les déplacements, mais renforcent la lutte contre la criminalité internationale pour le premier; prévient les abus dans le domaine de l'asile pour le second sont acceptés par 54.6 % des Suisses. Les cantons de Zurich, de Bâle-Ville et de Genève se montrent plus favorables encore, alors que l'opposition provient principalement des zones rurales et montagneuses alémaniques ainsi que du Tessin. Le 25 septembre, l'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes aux dix nouveaux Etats membres de l'UE est largement approuvée, au niveau national, comme à Zurich, à Bâle-Ville et à Genève. Le 27 novembre 2005, le peuple suisse adopte à une très courte majorité (50.6 %) une modification de la Loi sur le travail, qui autorise les commerçants des gares d'une certaine importance et des aéroports à employer du personnel également le dimanche, quels que soient les produits qu'ils vendent. Sans surprise, Zurich, Bâle-Ville et Genève sont nettement favorables à cette mesure.

Le 21 mai 2006, le peuple et tous les cantons suisses acceptent à une écrasante majorité la modification des articles de la Constitution sur la formation. Cantons et Confédération s'emploieront à créer et à soutenir un système de formation évolutif, favorisant la mobilité de la population et garantissant la qualité de l'enseignement. Le 26 novembre 2006 est adoptée à 53.4 % la Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.

Elle constitue la base légale de la contribution à l'élargissement en faveur des nouveaux Etats membres de l'UE. Zurich, Bâle-Ville et Genève se montrent plus enthousiastes que la moyenne. La 5<sup>e</sup> révision de l'AI, qui vise à maintenir davantage de personnes handicapées dans la vie active et à réduire les dépenses de l'AI, est acceptée le 17 juin 2009. Le canton de Zurich y est très favorable (63.0 % d'acceptation), ceux de Bâle-Ville et de Genève sont partagés : le premier approuve la modification à 50.7 %, le second s'y oppose à 50.9 %. La deuxième réforme de l'imposition des entreprises, visant à atténuer la taxation des bénéficiaires distribués, à réduire les impôts qui érodent le capital et à supprimer les entraves fiscales qui pénalisent les entreprises de personnes, est acceptée le 23 mars 2007, à 50.5 % au plan national. Zurich approuve, avec une majorité encore plus faible (50.2%), alors que Bâle-Ville s'y oppose nettement (58.3 % de refus). A Genève, une majorité plus confortable se dégage en faveur de cette loi (52.7 %).

Le 30 novembre 2008, l'initiative de l'Union syndicale suisse (USS) « pour un âge de l'AVS flexible », qui veut octroyer une rente non réduite dès 62 ans aux personnes percevant un revenu annuel inférieur à 120'000 francs, est largement rejetée par le peuple et les cantons. Zurich et Bâle-Ville votent comme l'ensemble du pays, alors que Genève accepte le projet à une courte majorité de 51.1 %. Le même jour, le droit de recours des organisations de protection de l'environnement, considéré par certains comme une entrave au développement économique, est intégralement maintenu. L'initiative qui vise à le réduire est refusée à une très large majorité dans tous les cantons. Enfin, le 8 février 2009, la reconduction de l'Accord entre la Suisse et l'UE sur la libre circulation des personnes et son extension à la Bulgarie et à la Roumanie est largement approuvée par la grande majorité des cantons (sauf Schwyz, Glaris, Appenzell Rhodes-Intérieures et Tessin) et du peuple suisse (59.6%). Des majorités supérieures à la moyenne nationale se dégagent dans les cantons de Zurich, Bâle-Ville et Genève.

### Conclusion

Ce chapitre montre que la couleur politique des représentants élus des trois cantons étudiés ne joue pas de rôle significatif quant à la défense de l'économie, sauf sur l'importante question de la fiscalité, comme le montre le chapitre suivant. Gouvernement et Parlement zurichois sont nettement à droite, alors que Bâle-Ville et Genève sont gouvernés par une majorité de gauche et qu'aucune majorité ne s'affirme systématiquement au niveau du Législatif. Mais lorsqu'ils sont élus, les conseillers d'Etat s'efforcent tous de défendre des conditions-cadre favorables aux entreprises et aux emplois dans leurs cantons respectifs. Par ailleurs, l'analyse des scrutins fédéraux indique aussi que le choix des citoyens des trois cantons n'est pas fondamentalement différent lorsqu'ils sont appelés à se prononcer sur des sujets économiques. Dans la plupart des cas, Zurichois, Bâlois et Genevois ont voté comme la majorité des électeurs suisses en apportant un soutien régulier aux sujets favorables à l'économie. De petites différences de sensibilité (sur les questions énergétiques à Bâle-Ville et sur les questions sociales – AVS/AI et chômage – à Genève) expliquent les rares exceptions.

En Suisse, la concurrence fiscale s'exerce, d'une part sur le plan international entre les places économiques des différents pays et, d'autre part, à l'intérieur du pays, entre les cantons. A ce niveau, elle trouve son origine dans le fédéralisme et l'autonomie fiscale des cantons qui en résulte. La compétition fiscale entre cantons ne doit pas masquer l'indispensable solidarité entre eux, notamment parce qu'ils doivent parfois faire face à des dépenses différentes en fonction de leur situation géographique ou démographique et pas uniquement en raison de leurs choix politiques. C'est pourquoi certaines disparités sont atténuées par la péréquation financière<sup>16</sup>. En outre, les règles formelles concernant l'assiette fiscale sont harmonisées au niveau fédéral<sup>17</sup>. La Loi sur l'harmonisation des impôts directs (LHID) s'appuie sur une disposition constitutionnelle adoptée par le peuple et les cantons en 1977 (article 129 de la Constitution fédérale). Il convient de préciser que les effets de la concurrence fiscale en Suisse peuvent être qualifiés de positifs. La crainte parfois exprimée d'une ruineuse sous-enchère fiscale se révèle infondée. En effet, grâce à leurs recettes fiscales, la Confédération et les cantons peuvent mettre à disposition des habitants et des entreprises du pays des infrastructures de qualité.

---

## GENÈVE DÉPENSE TROP, BÂLE ET ZURICH GÈRENT MIEUX

Dans un article de *La Vie économique*<sup>18</sup>, Kersten Kellermann, chargée de cours à l'Université de Fribourg, constate que la concurrence nationale – et de plus en plus internationale – entre systèmes fiscaux n'a pas abouti à un recul des dépenses dans les cantons. « Entre 1990 et 2003, le volume réel des dépenses des cantons et des communes a augmenté en moyenne de 2.8 % par an dans les 26 cantons (moyenne non pondérée). Le taux de croissance des dépenses publiques cantonales dépasse donc celui du PIB », relève-t-elle. Selon l'étude de Kersten Kellermann, pour juger en pratique de l'efficacité des prestations publiques offertes, il faut répondre à deux questions : d'une part, les prestations fournies par une collectivité territoriale sont-elles suffisantes, insuffisantes ou excessives ? D'autre part, les prestations publiques offertes sont-elles produites de façon efficace et le rendement tiré des ressources existantes est-il optimal ? La décomposition des dépenses cantonales selon les critères de réponse à ces questions permet de tracer une frontière des meilleures pratiques, qui constitue un étalon. Le classement qui en résulte tient explicitement compte des particularités structurelles de chaque canton<sup>19</sup>. Si un canton assume, par exemple, plus de fonctions centrales, son niveau de dépenses plus élevé est justifié. Les cantons ont ainsi été divisés en trois catégories selon la manière dont ils ont rempli leurs tâches pendant la période 1990-2003. Bâle-Ville et Zurich figurent parmi les bon opérateurs ou les cantons « sveltes », dont le niveau de dépenses effectivement réalisées ne s'écarte pas de plus de 5 % de l'étalon. En revanche, Genève appartient au troisième groupe des cantons dépensiers, où les dépenses dépassent de plus de 10 % l'étalon.

---

<sup>16</sup> La réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Elle est le fruit d'une intense collaboration entre la Confédération et les cantons. Il a fallu adapter la Constitution fédérale, modifier plusieurs lois et réviser totalement trois lois fédérales. Le droit cantonal a également dû être modifié.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir les informations du Département fédéral des finances, à l'adresse

<http://www.efd.admin.ch/dokumentation/zahlen/00579/00595/00598/index.html?lang=fr>

<sup>17</sup> Voir la feuille d'information « Harmonisation fiscale en Suisse » du Département fédéral des finances, à l'adresse

<http://www.efd.admin.ch/dokumentation/zahlen/00579/00608/00643/index.html?lang=fr>

<sup>18</sup> Kersten Kellermann : « Analyse comparative des dépenses des cantons et de leurs communes », in *La Vie économique*, Revue de politique économique 6-2008, pp. 27-30.

<sup>19</sup> L'article peut être consulté à l'adresse : <http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/200806/Kellermann.html>

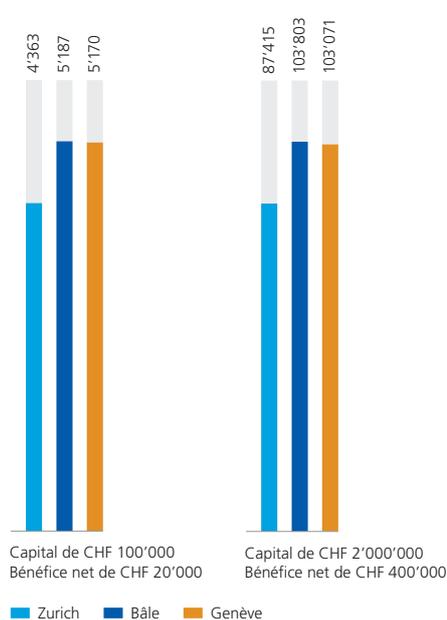
<sup>19</sup> Comme cela arrive souvent, les résultats de cette étude sont contestés. En effet, les transferts entre cantons sont imputés aux cantons sources, ce qui pénalise Genève par exemple.

Par ailleurs, les dépenses ne sont rapportées qu'aux habitants, alors qu'elles peuvent profiter fortement aux non-ressortissants.

### Grande disparité des impôts cantonaux et communaux

La grande disparité des impôts cantonaux et communaux (ICC) ressort bien de la publication de l'Administration fédérale des contributions (AFC) « Charge fiscale en Suisse : chefs-lieux des cantons – Nombres cantonaux 2008 »<sup>20</sup>. La charge fiscale a été calculée notamment pour les impôts sur le bénéfice net et sur le capital des personnes morales, ce qui intéresse en premier lieu un entrepreneur qui envisage de démarrer, de développer ou de déménager une activité. Toutefois, la charge fiscale des impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques joue également un rôle important dans la mesure où l'entrepreneur et sa famille, mais aussi ses collaborateurs, sont des contribuables privés. L'AFC a également publié une étude sur la « Charge fiscale en Suisse, Personnes physiques par communes 2008 ». Cette brochure contient des données sur la charge de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune pesant sur les personnes physiques uniquement. Elle ne se limite pas aux chefs-lieux des cantons, mais indique aussi en détail les différences de charges à l'intérieur des cantons. Ce document est disponible sur son site internet<sup>21</sup>.

Charge fiscale des PME (2008)\*  
(en CHF)



\*hors taxe professionnelle communale

### Charge fiscale : Bâle-Ville et Genève ex aequo

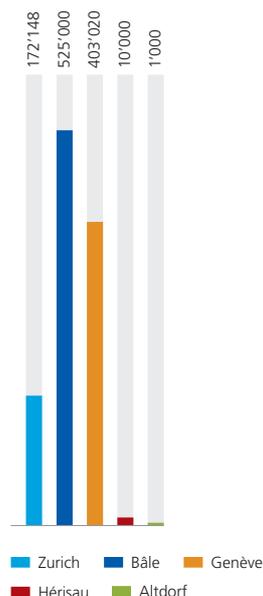
Les calculs de l'AFC indiquent les charges fiscales dues aux ICC, ainsi qu'à l'impôt fédéral direct (IFD) dans le cas de sociétés anonymes commerciales, industrielles ou bancaires, sans participations. Les hypothèses d'un capital et de réserves imposables de 100'000 francs ou de 2 millions de francs ont été combinées avec différents rendements de 4 % à 50 %. Ces calculs montrent que la charge globale sur le bénéfice et sur le capital due aux ICC et à l'IFD varie de 21.45 % à 24.59 % du bénéfice net à Zurich, de 24.74 % à 28.71 % du bénéfice net à Bâle et de 24.85 % à 31.87 % du bénéfice net à Genève.

Pour une PME au capital de 100'000 francs, la charge fiscale est toujours plus importante à Genève qu'à Zurich. En revanche, elle est sensiblement égale à Bâle et à Genève et est même légèrement moins élevée à Genève qu'à Bâle pour des rendements de 16 %, 20 % et 30 %. Avec un capital et des réserves imposables de 2 millions de francs, la situation est globalement la même. Zurich a toujours une charge fiscale moindre, alors que Bâle et Genève sont dans un mouchoir de poche. Là aussi, la charge fiscale globale est légèrement supérieure au-deçà et au-delà de ces rendements, mais les différences de charges fiscales à Bâle et à Genève, dans un sens ou dans l'autre, sont extrêmement faibles. Encore, convient-il de relever que l'AFC ne prend pas en compte, dans ses calculs, la taxe professionnelle communale, qui est une spécificité genevoise. A titre d'exemple, une petite entreprise au capital de 100'000 francs, réalisant en 2008 un bénéfice net de 20'000 francs aurait payé 4'363 francs d'impôts à Zurich, 5'187 francs à Bâle et 5'170 à Genève. Une PME plus importante, avec un capital et des réserves imposables de 2 millions de francs, réalisant un bénéfice net de 400'000 francs en 2008 aurait dû déboursier 87'415 francs d'impôts à Zurich, 103'803 francs à Bâle et 103'071 francs à Genève.

<sup>20</sup> Cette publication de 72 pages est disponible depuis le 29 juin 2009 sur le site de l'AFC à l'adresse : [http://www.estv.admin.ch/dokumentation/00075/00076/00720/00939/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDoB6gWym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.estv.admin.ch/dokumentation/00075/00076/00720/00939/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDoB6gWym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--)

<sup>21</sup> A l'adresse : [http://www.estv.admin.ch/dokumentation/00075/00076/00720/00722/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDoYJ6fWym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.estv.admin.ch/dokumentation/00075/00076/00720/00722/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDoYJ6fWym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--)

Impôt sur le capital pour une société de 100 millions de francs de capital (en CHF)



### L'énorme impact de l'impôt sur le capital

L'impôt sur le capital frappe les fonds propres (capital-actions ou capital social et réserves) des sociétés de capitaux (sociétés anonymes, sociétés en commandite par actions, sociétés à responsabilité limitée) et des sociétés coopératives. A l'échelon de la Confédération, cet impôt a été abrogé au 1<sup>er</sup> janvier 1998 dans le cadre de la réforme de l'imposition des sociétés I. Cependant, la Loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes oblige les cantons à continuer à prélever un impôt sur le capital. Cette taxation est particulièrement légère à Zurich à 1.72‰, contre 5.25‰ à Bâle et 4.03‰ à Genève. Ainsi, la charge fiscale due au capital pour une société de 100 millions de francs de capital imposable est-elle de 172'148 francs à Zurich, contre 525'000 à Bâle et 403'020 francs à Genève.

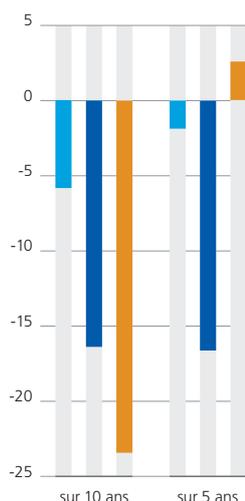
A noter que certains cantons ne connaissent pratiquement plus ce type d'impôt: une société au capital imposable de 100 millions de francs paierait ainsi seulement 1'000 francs à Altdorf ou 10'000 francs à Hérissau ! Dans d'autres cantons, l'imposition du capital n'est pas proportionnelle: ainsi, une entreprise d'Appenzell paie 500 francs d'impôt sur le capital que celui-ci soit de 100'000 francs ou d'un million de francs !

Conformément à la réforme de l'imposition des entreprises II, les cantons ont le droit, dès 2009, d'imputer l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital. Dans ces cantons, l'impôt sur le capital n'est donc plus perçu que lorsque les bénéfices imposables sont tellement faibles que le montant de l'impôt sur le bénéfice est nul ou presque. Le Conseil fédéral veut aller plus loin. Il considère que l'impôt sur le capital constitue une entrave pour les entreprises et qu'il faut donner aux cantons la possibilité de le supprimer totalement.

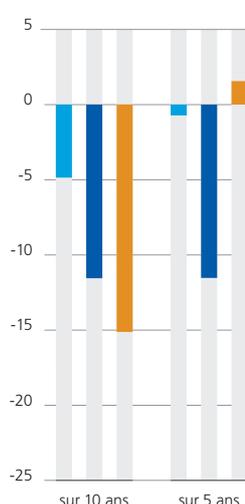
La situation des sociétés holding est bien différente: ainsi une société anonyme holding ayant exclusivement des participations à d'autres sociétés, avec 1 million de francs de capital, 500'000 francs de réserves apparentes et 500'000 francs de réserves latentes imposées, doit s'acquitter d'un impôt de 689 francs à Zurich, 1'000 francs à Bâle et 1'343 francs à Genève, et ceci indépendamment du bénéfice net réalisé. Quant aux sociétés ayant leur domicile dans le canton, sans cependant y exercer une activité commerciale, elles sont traitées comme des sociétés holding au regard du droit fiscal cantonal. En revanche, elles doivent s'acquitter de l'impôt fédéral direct sur le bénéfice net, qui s'ajoute aux montants cités plus haut.

### Baisse/hausse de la charge fiscale

Revenus de CHF 100'000  
(en %)



Revenus de CHF 200'000  
(en %)



Base 2008

Zurich Bâle Genève

### Charge fiscale sur les personnes physiques

Comme indiqué plus haut, la charge fiscale de l'entreprise n'est pas l'unique critère susceptible d'intéresser l'entrepreneur. Avec sa famille, celui-ci est également un contribuable privé. Par ailleurs, ses collaborateurs sont aussi des contribuables. Suivant la charge fiscale à laquelle ces derniers sont soumis, il sera plus ou moins difficile de trouver des collaborateurs hautement qualifiés, et donc généralement bien rémunérés. Ou alors, la charge fiscale rehaussera le niveau salarial. Il est donc intéressant de se pencher également sur la charge fiscale des personnes physiques dans les trois villes de Zurich, de Bâle et de Genève, tout en gardant à l'esprit que dans les trois cas, des contribuables aisés auront peut-être tendance à s'établir dans une commune fiscalement plus attrayante que le chef-lieu cantonal (voir tableau ci-dessous). Il convient également de souligner que la situation fiscale des trois villes étudiées est favorable en comparaison nationale.

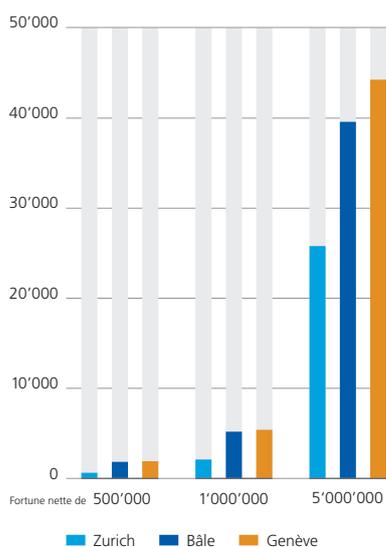
Charge fiscale du revenu brut du travail due aux ICC (chiffres 2008)  
(en CHF)

Revenus annuels bruts		100'000 francs	200'000 francs	500'000 francs
Célibataire	Zurich	11'637	32'804	112'009
	Bâle	16'547	39'458	114'492
	Genève	15'920	40'707	125'170
Personne mariée sans enfant	Zurich	8'503	26'395	100'496
	Bâle	11'780	34'673	103'752
	Genève	10'449	34'434	118'225
Personne mariée avec deux enfants	Zurich	5'927	22'756	95'712
	Bâle	7'846	30'740	99'645
	Genève	6'521	30'250	113'450

Il est également intéressant de se pencher sur l'évolution de la charge fiscale dans les trois chefs-lieux cantonaux, compte tenu de la compensation du renchérissement 2008 par rapport à 1998 d'une part ou à 2003 d'autre part. On constate ainsi que pour des revenus réels constants de 100'000 francs et 200'000 francs par année en 2008 (soit de respectivement 90'565 francs et 181'130 francs en 1998), la charge fiscale d'une personne mariée sans enfant a baissé en dix ans de 5.83 % et de 4.85 % à Zurich, de 16.36 % et de 11.54 % à Bâle et de 23.38 % et 15.11 % à Genève. En revanche, en ne tenant compte que des cinq dernières années, la charge fiscale n'a baissé que de respectivement 1.86 % et 0.71 % à Zurich, de 16.59 % et 11.52 % à Bâle, alors qu'elle a légèrement progressé de 2.56 % et de 1.56 % à Genève, toujours pour des revenus réels constants de 100'000 francs et 200'000 francs en 2008 (soit de 94'450 francs et de 188'900 francs en 2003).

En septembre 2009, les Genevois ont voté une baisse fiscale qui aura pour conséquence que chaque contribuable verra son impôt sur le revenu baisser de 1'578 francs (-11.3%) en moyenne par année et celui sur la fortune de 748 francs (-11.7%), les familles étant plus favorisées que les célibataires. De plus, un bouclier fiscal limitera l'imposition cantonale et communale sur le revenu et sur la fortune à 60% du revenu net imposable. Enfin, les entreprises bénéficieront également d'un allègement fiscal. Les délais rédactionnels de cette brochure ne nous permettent pas de commenter davantage les résultats de la consultation populaire.

Charge fiscale sur la fortune (ICC) pour une personne mariée sans enfant (en CHF)

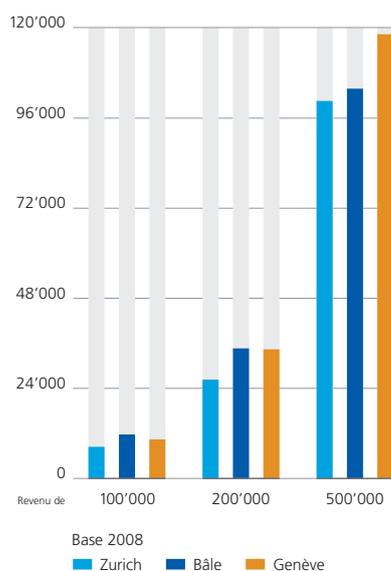


Il convient encore de porter un rapide regard comparatif sur les charges fiscales de la fortune nette due aux ICC (la Confédération ne prélève plus d'impôt sur la fortune des personnes physiques). Pour une fortune nette de 500'000 francs, la charge fiscale due aux impôts cantonaux et communaux pour une personne mariée sans enfant est de 577 francs (1.15%) par année à Zurich, de 1'800 francs (3.6%) à Bâle et de 1'879 francs (3.76%) à Genève. Avec une fortune nette de 1 million de francs, les contribuables des trois chefs-lieux cantonaux doivent payer respectivement 2'061 francs (2.06%) à Zurich, 5'150 francs (5.15%) à Bâle et 5'356 francs (5.36%) à Genève. Enfin, avec un patrimoine de 5 millions de francs net, les impôts sur la fortune passent à 25'760 francs (5.15%) à Zurich, 39'560 francs (7.91%) à Bâle et 44'232 francs (8.85%) à Genève.

### Conclusion

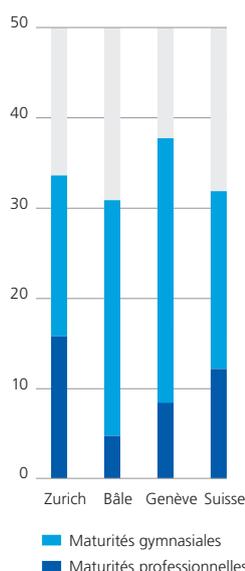
Ce chapitre montre que la situation fiscale des entreprises et des particuliers est globalement plus favorable à Zurich qu'à Bâle-Ville ou à Genève. Dans ces deux derniers cantons, elle est très similaire. Même si la gestion publique genevoise est encore jugée peu efficiente par un certain nombre d'observateurs, le canton, qui a longtemps été mal classé en matière fiscale, a progressivement amélioré sa situation concurrentielle dans ce domaine et un consensus semble se dégager au niveau des responsables politiques et dans le corps électoral pour continuer à baisser les charges fiscales des Genevois (entreprises et particuliers).

Charge fiscale sur le revenu brut (ICC) pour une personne mariée sans enfant (en CHF)



# COMPÉTENCES ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

Taux de maturités gymnasiales ou professionnelles (en %)



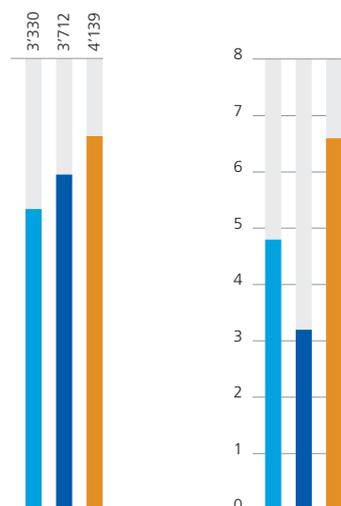
Un premier constat montre que les taux de maturités gymnasiales ou professionnelles diffèrent fortement d'un canton à l'autre. D'après les statistiques fédérales<sup>22</sup>, 31.7 % des jeunes ont obtenu un certificat de maturité en Suisse en 2008 (19.7 % pour les maturités gymnasiales). Le canton du Tessin présente le taux de maturités le plus élevé, avec 43.2 % (28.9 %). Les cantons romands, notamment le Jura et Neuchâtel, ainsi qu'Appenzell Rhodes-Extérieures affichent des taux supérieurs à la moyenne. Pour ce qui concerne les trois cantons objets de cette étude, Zurich enregistre un taux de maturités de 33.5 % (17.8 %), Bâle-Ville de 30.8 % (26.1 %) et Genève de 37.6 % (29.3 %). En 1985 déjà, le canton de Genève affichait le plus fort pourcentage de titulaires d'une maturité gymnasiale chez les jeunes de 19 ans. En Suisse alémanique, seuls Bâle-Campagne et Bâle-Ville, Schaffhouse et Zurich présentaient alors des taux supérieurs à la moyenne suisse de 12.2 %. Entre 1985 et 2008, le taux de maturités gymnasiales en Suisse est passé de 12.2 % à 19.7 %. Les cantons qui ont enregistré les plus fortes progressions sur cette période sont ceux qui affichaient les taux les plus faibles au milieu des années 1980. Le taux de maturités gymnasiales a triplé à Obwald, tandis qu'il a progressé de 30 % environ à Genève. Les écarts observés entre les cantons sont en partie imputables au modèle de formation appliqué : les cantons romands privilégient les formations académiques, tandis que les formations professionnelles sont davantage répandues en Suisse alémanique. Ce phénomène est particulièrement marqué à Zurich, où le taux de maturités professionnelles est presque identique à celui des maturités gymnasiales (15.7 % pour les premières contre 17.7 % pour les secondes). Zurich arrive ainsi en deuxième position suisse pour la proportion de jeunes de 21 ans titulaires d'une maturité professionnelle, derrière le canton du Jura. Au contraire, Bâle-Ville présente une situation totalement atypique en Suisse alémanique, avec seulement 4.7 % de maturités professionnelles en 2008. Genève connaît également un faible taux de maturités professionnelles (8.4%), mais c'est également le canton dans lequel la progression entre 2000 et 2008 pour ce type de formations est la plus rapide.

Toutefois, l'étude EVAMAR II<sup>23</sup> met en lumière une relation entre les résultats obtenus aux tests et divers facteurs tels que le taux de maturités, la durée de la formation ou l'option spécifique choisie. D'une manière générale, les bacheliers des cantons où le taux de maturités est le plus bas ont obtenu les meilleurs résultats à presque tous les tests et épreuves.

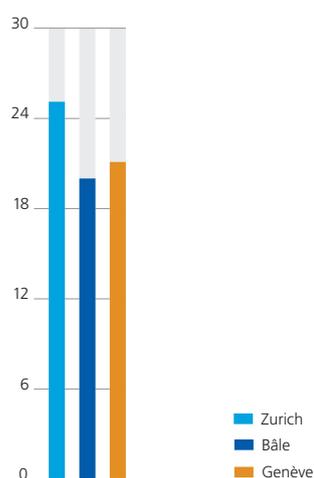
<sup>22</sup> Voir le site de l'Office fédéral de la statistique, à l'adresse suivante: <http://www.bfs.admin.ch/>

<sup>23</sup> La seconde phase d'EVAMAR (évaluation de la réforme de la maturité), qui s'est achevée en 2008, était consacrée à un relevé objectif du niveau de formation des élèves à la fin du gymnase. Il s'agissait notamment de vérifier si leurs connaissances et compétences satisfont aux exigences actuelles des différentes branches enseignées dans les universités suisses. L'étude EVAMAR II a été réalisée sous la conduite du professeur Franz Eberle, de l'Institut für Gymnasial- und Berufspädagogik de l'Université de Zurich. Voir le rapport (pour le moment uniquement en allemand), à l'adresse: [http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/bildung/Web\\_Evamar-Komplett.pdf](http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/bildung/Web_Evamar-Komplett.pdf)

Dépenses publiques d'éducation en francs par habitant et en pourcent du revenu cantonal



Part des dépenses publiques cantonales consacrée à l'éducation (en %)



## Dépenses publiques d'éducation

Les investissements en faveur de l'éducation montrent la priorité que chaque communauté accorde à l'éducation et à la formation par rapport à d'autres types de dépenses. En Suisse, l'importance accordée à l'éducation et à la formation s'est notamment traduite par la décision du Parlement fédéral d'augmenter, entre 2004 et 2007, le plafond des dépenses dans les domaines de la formation, de la recherche et de la technologie de 4.8%. Toutefois, ce chiffre a été revu à la baisse dans le cadre des mesures d'assainissement des finances fédérales. Les dépenses publiques d'éducation<sup>24</sup> en pourcentage du revenu cantonal, après déduction des contributions de la Confédération, varient considérablement. En 2005, elles représentaient environ 4.3 milliards de francs à Zurich, soit 3'330 francs par habitant ou 4.8% du revenu cantonal. A Bâle-Ville, les dépenses publiques d'éducation s'élevaient à quelque 700 millions de francs, soit 3'712 francs par habitant ou 3.2% du revenu cantonal. Enfin, à Genève, elles étaient proportionnellement les plus élevées et se montaient à environ 1.8 milliard de francs, soit 4'139 francs par habitant ou 6.6% du produit cantonal. Toutefois, comparé à l'ensemble des dépenses publiques cantonales, la part des dépenses d'éducation était plus élevée à Zurich (25.1%), qu'à Bâle-Ville (20.0%) ou à Genève (21.1%).

Les dépenses publiques annuelles par élève donnent aussi une indication sur l'importance du financement qu'une collectivité consacre au développement du capital humain. D'une manière générale, plus un élève progresse dans les degrés d'enseignement du système éducatif, plus il coûte cher. En moyenne, sur l'ensemble des cantons, ces dépenses par élève variaient, en 2005, de 7'000 francs par an en degré préobligatoire à près de 20'000 francs par an dans une école de maturité. Mais on observe là aussi une grande disparité entre les cantons (voir tableau ci-dessous).

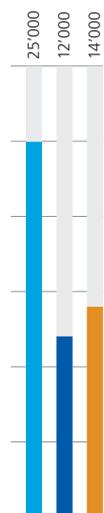
Dépenses publiques par élève et par année scolaire selon le degré dans les cantons de Zurich, Bâle-Ville et Genève<sup>25</sup> (en CHF)

Degrés	Zurich	Bâle-Ville	Genève
Préobligatoire	6'786	12'423	10'266
Primaire	14'769	15'508	10'368
Secondaire I (scolarité obligatoire)	18'666	21'097	21'116
Secondaire II (post-obligatoire)	21'566	20'257	15'542

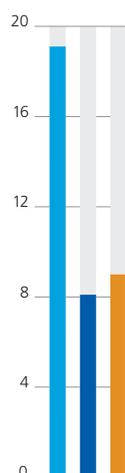
<sup>24</sup> Voir le site de l'Office fédéral de la statistique (OFS), à l'adresse suivante : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themenv/15/02/key/ind5.set.502.html>

<sup>25</sup> A Genève, le coût du secondaire II est nettement inférieur à la moyenne, probablement parce que le salaire des enseignants genevois n'est pas différencié entre le secondaire I et le secondaire II, contrairement à la pratique la plus courante dans les autres cantons.

Nombre d'étudiants dans les universités



Proportion d'étudiants dans une école polytechnique fédérale (en %)

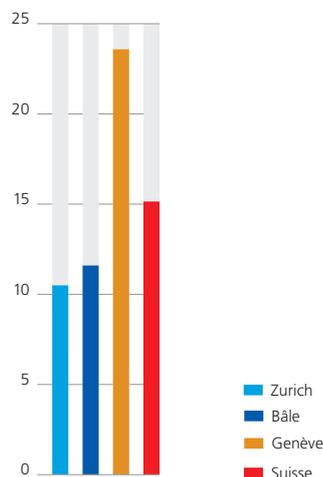


### Offre très importante de formations supérieures

L'enseignement supérieur est également appelé degré tertiaire de l'éducation. L'offre de formations de ce niveau en Suisse est très importante. Elle se divise principalement en deux domaines, celui des hautes écoles – universités, écoles polytechniques fédérales et hautes écoles spécialisées (HES) – et celui de la formation professionnelle supérieure, constitué par tous les enseignements préparant aux brevets fédéraux et diplômes fédéraux. Les trois centres urbains de Zurich, Bâle et Genève sont aussi des centres universitaires<sup>26</sup>.

L'Université de Zurich, fondée en 1833 seulement, est aujourd'hui la plus grande de Suisse avec près de 25'000 étudiants, parmi lesquels 10'000 viennent du canton et 3'200 de l'étranger (16.2%). Elle comprend sept facultés: théologie, droit, sciences économiques, médecine, médecine vétérinaire, lettres ainsi que sciences naturelles et mathématiques. L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) est une université technique considérée comme leader en Europe dans les domaines de la chimie, de la physique et de l'informatique, selon le classement de l'Université Jiao-tong de Shanghai, qui la classe en 2008 quatrième meilleure université d'Europe<sup>27</sup>. L'EPFZ a été fondée en 1854 par la Confédération et comptait à l'origine 6 départements. Aujourd'hui, l'EPFZ en compte 16<sup>28</sup>. Les étudiants à l'EPFZ proviennent du monde entier et de toute la Suisse, les Zurichois sont près de 3'000 sur un effectif total de 14'000 étudiants (dont 3'900 résident à l'étranger, soit 30.9% des étudiants). Bien qu'il s'agisse d'écoles fédérales, la localisation de l'EPFZ comme de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) joue un rôle très important dans le choix des étudiants, puisque 19.1% des étudiants zurichois ont choisi ce type de formation, contre seulement 8.1% des étudiants de Bâle-Ville et 9.0% des étudiants genevois. Cette analyse est confirmée par le fait que 17.8% des étudiants vaudois fréquentent l'une des écoles polytechniques fédérales (en grande majorité celle de Lausanne, naturellement).

Taux de diplômes (bachelor) (en %)



Fondée en 1460, l'Université de Bâle est la plus ancienne du pays. Avec près de 12'000 étudiants provenant pour moitié environ du nord-ouest de la Suisse (Bâle-Ville: 2'000; Bâle-Campagne: 2'400; Argovie: 1'200), elle est le quatrième institut universitaire derrière l'Université de Zurich, l'EPFZ et l'Université de Genève. Les étudiants résidant à l'étranger représentent 23.0% de l'effectif. L'Université de Bâle est divisée en sept facultés: théologie, droit, médecine, histoire et lettres, sciences naturelles, économie et psychologie.

<sup>26</sup> Les principales données sur les universités suisses sont consolidées par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Voir le site de l'OFS, à l'adresse suivante: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06.html>. Pour davantage de renseignements, il est aussi possible de consulter les sites respectifs de l'Université de Zurich (<http://www.uzh.ch/>), de l'Université de Bâle (<http://www.unibas.ch/>), de l'Université de Genève (<http://www.unige.ch/index.html>) et de l'EPFZ (<http://www.ethz.ch/>).

<sup>27</sup> Derrière les Universités de Cambridge, d'Oxford et de Londres.

<sup>28</sup> Agronomie et sciences alimentaires; architecture; ingénierie de l'environnement et génie civil; biologie; système biologique; chimie et biologie appliquée; sciences de la terre; humanités, sciences politiques et sociales; informatique; technologies de l'information et électrotechnique; mathématiques; physique des matériaux; génie mécanique et génie des procédés; management, technologie et économie; physique ainsi que sciences de l'environnement.

L'Université de Genève a pour origine l'Académie de Genève fondée en 1559 par Jean Calvin. Avec près de 14'000 étudiants, elle se situe en troisième position suisse, juste derrière l'EPFZ. Elle est composée également de sept facultés, à savoir : sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie ainsi que psychologie et sciences de l'éducation. Il convient d'y ajouter l'Ecole de traduction et d'interprétation. Deux instituts sont aussi étroitement liés à l'Université, à savoir l'Institut de hautes études internationales et du développement (HEID) et l'Institut œcuménique de Bossey. L'Université de Genève est l'une des plus cosmopolites de Suisse, avec 4'800 étudiants résidant à l'étranger (38.0%) et seulement 5'800 étudiants provenant du canton. Elle est également la plus féminine (60.1 % d'étudiantes). Les universités de Zurich et de Bâle se positionnent respectivement aux 12<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> places en Europe dans le classement des 100 meilleures universités mondiales de l'Université Jiao-tong de Shanghai. L'Université de Genève n'apparaît pas dans les cent premières.

---

#### AUTRES CLASSEMENTS DES MEILLEURES UNIVERSITÉS

Outre le classement des meilleures universités mondiales de l'Université Jiao-tong de Shanghai, plusieurs autres classements sont reconnus comme des références en la matière. Celui du *Financial Times*, compilé par QS Quacquarelli Symonds Network, tient compte de plusieurs facteurs, comme l'appréciation de 1'300 enseignants dans 88 pays, le taux d'encadrement, le taux d'internationalisation du corps enseignant et des étudiants, ainsi que le nombre de recherches citées. Il place l'EPFZ au 24<sup>e</sup> rang mondial, l'EPFL au 50<sup>e</sup> rang et l'Université de Genève au 68<sup>e</sup> rang. Les Universités de Zurich et de Bâle ne figurent pas dans les 100 premières. Elles occupent les quatrième et cinquième places au niveau suisse. Pour sa part, le Centre d'étude sur les sciences et les technologies (CWTS) de l'Université de Leiden base son classement uniquement sur des indicateurs bibliométriques. Pour ce qui concerne le nombre total de publications académiques, l'EPFZ arrive au 19<sup>e</sup> rang européen, suivie par l'Université de Zurich (25<sup>e</sup>), l'Université de Genève (59<sup>e</sup>) et l'Université de Bâle (75<sup>e</sup>). Mais pour le nombre de citations par publication, l'Université de Genève arrive en 6<sup>e</sup> position en Europe, devant celles de Bâle (7<sup>e</sup>) et de Zurich (10<sup>e</sup>), ainsi que de l'EPFZ (25<sup>e</sup>). A noter que la première place européenne pour le nombre de citations par publication revient à l'Université de Lausanne. Mentionnons encore que les Universités de Zurich et de Genève sont toutes deux membres de la League of European Research Universities (LERU).

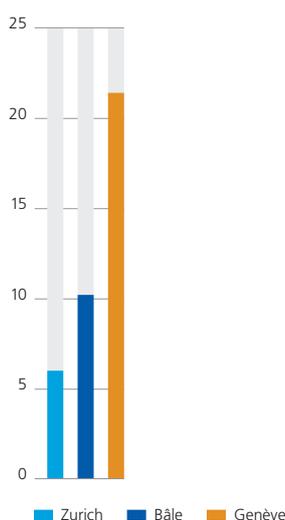
---

Comme pour la maturité, le taux d'entrée dans les hautes écoles universitaires suisses varie considérablement d'un canton à l'autre. Seuls 14.0 % des jeunes Zurichois entrent dans un institut d'études supérieures, contre 20.5 % des jeunes Bâlois et 26.8 % des jeunes Genevois (chiffres 2008). Logiquement, le taux de diplômés (aux niveaux licence ou bachelor) est approximativement proportionnel : 10.5 % à Zurich, 11.6 % à Bâle-Ville et 23.6 % à Genève, alors que la moyenne suisse est de 15.2 %. La différence entre taux d'entrées à l'université et taux de diplômés est cependant particulièrement importante à Bâle-Ville. Dans le canton de Genève, le taux de diplômés universitaires est très nettement plus élevé que dans les autres cantons. Mais d'une manière générale, il faut noter qu'il est plus élevé dans les régions francophones et au Tessin qu'en Suisse alémanique.

Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les anciens étudiants sont quasiment tous actifs et les statistiques fédérales ne révèlent aucune disparité régionale notable (98.5 % à Zurich; 98.3 % dans le nord-ouest de la Suisse; 97.8 % dans la région lémanique). En revanche, le salaire annuel médian des jeunes diplômés après cinq années d'activité professionnelle est supérieur à Zurich et dans le nord-ouest de la Suisse (95'000 francs) que dans la région lémanique (83'000 francs). Les résultats d'une étude de l'Office fédéral de la statistique sur les diplômés des hautes écoles entre 1998 et 2004<sup>29</sup> montrent que les communes rurales perdent en moyenne 27 % de la main-d'œuvre potentiellement qualifiée de chaque volée d'étudiants, alors que les noyaux urbains en gagnent entre 19 % et 31 %. Ainsi, la comparaison entre la région de domicile avant le début des études et celle un an après l'obtention du diplôme révèle que les cantons de Bâle-Ville, Zurich et, dans une moindre mesure, Genève, ont enregistré des gains migratoires de jeunes diplômés de respectivement 42 %, 34 % et 8 %.

Au niveau du financement, les hautes écoles helvétiques dépendent largement de la manne publique (à 78.4 % en moyenne), seule l'Université de Saint-Gall représentant une exception notable avec 42.1 % de fonds de tiers (mandats de recherche, donations et legs, etc.). Le coût total par étudiant est extrêmement variable en fonction des facultés. En moyenne, il est d'environ 40'000 francs par année dans les Universités de Zurich, Bâle et Genève, presque le double à l'EPFZ.

"Part de marché" des trois cantons (% des 52'000 élèves suisses en écoles privées) (en %)



#### L'ATOUT CONSIDÉRABLE DES ÉCOLES PRIVÉES POUR GENÈVE

Ce tour d'horizon de l'enseignement à Zurich, Bâle et Genève ne serait pas complet sans mentionner les écoles privées, qui jouent un rôle particulièrement important pour la Genève internationale. Sur les quelque 52'000 élèves de tous niveaux scolarisés dans une école privée en Suisse, 11'156 le sont à Genève (soit 21.4%). Bâle-Ville (10.2%) et Zurich (6.0%) arrivent loin derrière. En proportion de l'ensemble des élèves du canton, ce chiffre représente 14.1 % des élèves genevois, soit un jeune sur six si l'on tient compte du pourcentage des enfants non scolarisés. La progression des effectifs des écoles privées dans le canton de Genève est particulièrement rapide, puisque le nombre d'élèves a crû d'environ 40 % entre 2000 et 2007, alors que les effectifs dans le public ont progressé dans le même temps de quelque 8 % seulement. Cette richesse de l'enseignement privé à Genève représente l'un des atouts majeurs du canton pour attirer des expatriés.

#### La Suisse championne de l'innovation

La Suisse se situe en tête des pays européens pour ce qui concerne l'innovation. Tout en conservant ses points forts traditionnels, elle rattrape son retard sur les autres pays dans des domaines tels que la formation et le financement de la recherche. C'est ce qui ressort de la huitième édition du « Tableau de bord européen de l'innovation » (TBEI)<sup>30</sup>. Les cantons proposent diverses structures de soutien aux entreprises innovantes et au transfert de technologies.

<sup>29</sup> Voir : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/22/press.Document.98264.pdf>

<sup>30</sup> European Innovation Scoreboard 2008 : <http://proinno-europe.eu/metrics>

A Zurich, outre l'EPFZ et l'Université, le laboratoire IBM de Zurich est également un précurseur à la pointe dans le domaine des nouvelles technologies. Par ailleurs, l'Institut Paul Scherrer<sup>31</sup> mène des recherches fondamentales au sein de plusieurs départements: sciences de la vie, nanotechnologies, énergie générale, énergie nucléaire et sécurité, particules et matière. ETH transfer<sup>32</sup> est l'agence de transfert de technologies de l'EPFZ. Il offre son soutien aux chercheurs désireux de commercialiser leurs résultats de recherche, de protéger leur propriété intellectuelle, de créer des entreprises et de collaborer avec le monde des affaires. Il établit des contacts entre l'industrie privée, les groupes de recherche et les entreprises dérivées. Technopark Zürich<sup>33</sup> a ouvert ses portes en 1993 en tant qu'entreprise de transfert de technologies. Des jeunes entreprises y entrent en interaction avec des entreprises bien implantées et différents groupes de recherche dans les domaines et les disciplines les plus variés. Ce mélange de compétences donne naissance à des équipes flexibles dont la créativité et la force sont fondées sur une stimulation mutuelle et sur l'échange d'expériences. Quelque 250 entreprises, organisations et projets employant au total 1'750 personnes occupent les 44'300 mètres carrés de Technopark Zürich.

A Bâle, l'innovation et la recherche sont principalement l'affaire des grands groupes pharmaceutiques privés Roche et Novartis. Toutefois, i-net BASEL<sup>34</sup> est l'entité de promotion de l'innovation du canton de Bâle-Ville. L'institution soutient et accélère les développements prometteurs dans certains secteurs technologiques en mettant en contact des prestataires, des demandeurs, ainsi que des organismes de recherche afin de générer l'innovation et de créer une valeur ajoutée durable. i-net BASEL entend contribuer à ce que la région de Bâle reste un site attrayant pour les entreprises innovantes et souhaite en attirer de nouvelles. i-net BASEL propose aux créateurs d'entreprises et aux jeunes entrepreneurs plusieurs services pour la promotion d'idées commerciales porteuses et contribue ainsi à leur développement et à leur implantation sur le marché. L'offre va de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs par des experts du réseau i-net BASEL aux conseils pour les business plans pour les idées commerciales arrivées à maturité. i-net BASEL est une initiative soutenue conjointement par le canton de Bâle-Ville et par des partenaires privés sur le plan financier comme sur celui des ressources en personnel.

A Genève, Ecllosion<sup>35</sup> entend transformer le fort potentiel d'innovation régionale dans le domaine des sciences de la vie en valeur économique et en emplois. Il fournit aux entrepreneurs les ressources nécessaires entre le stade de sortie du laboratoire et celui où une jeune entreprise peut raisonnablement attirer du capital-risque. Ecllosion est une initiative publique, lancée par le Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures (DEEE)<sup>36</sup>. La Fondation pour les recherches médicales (FRM)<sup>37</sup> a coordonné la mise sur pied d'Ecllosion en étroite collaboration avec l'Université de Genève. Dès son lancement, le projet a bénéficié des conseils et du soutien actif de Merck Serono, qui a rendu possible la mise à disposition d'infrastructures et de services logistiques spécialisés pour les jeunes entreprises. De son côté, l'Office de promotion des industries et technologies (OPI)<sup>38</sup>

<sup>31</sup> Voir : [http://www.psi.ch/ueber\\_das\\_psi/ueber\\_das\\_psi\\_f.shtml](http://www.psi.ch/ueber_das_psi/ueber_das_psi_f.shtml)

<sup>32</sup> Voir : <http://www.transfer.ethz.ch/>

<sup>33</sup> Voir : <http://www.technopark.ch/start.cfm>

<sup>34</sup> Voir : <http://www.inet-basel.ch/>

<sup>35</sup> Voir : <http://www.ecllosion.com/>

<sup>36</sup> Les tâches du DEEE ont été réparties depuis la dernière législature entre le Département de l'économie et de la santé (DES) et celui de la solidarité et de l'emploi (DSE).

<sup>37</sup> Voir : <http://www.fondrechmed.org/>

<sup>38</sup> Voir : <http://www.opi.ch/>

apporte son soutien aux projets innovants à forte composante technologique en fournissant un appui personnalisé à l'entrepreneur tout au long du processus de développement, de l'idée jusqu'à la commercialisation, en passant par la création d'entreprises si nécessaire. Ce soutien se présente sous forme de « mentorat » dont la démarche a pour but d'apporter tant une réflexion stratégique qu'une aide pratique à l'élaboration d'un modèle d'affaires cohérent. L'Université de Genève a créé, en 1999, le service Unitec<sup>39</sup>, afin de valoriser les découvertes issues de ses activités de recherche. Depuis 2001, il est aussi chargé de la valorisation des découvertes générées par les membres de la communauté des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Son but est de faciliter le transfert des résultats de la recherche entre le monde académique et les milieux économiques locaux, y compris les PME. Cette offre de structures semble toutefois encore insuffisante, notamment pour répondre aux besoins de l'industrie genevoise. C'est pourquoi le Conseil d'Etat vient de donner l'impulsion pour créer un incubateur qui nourrirait directement l'innovation nécessaire au secteur secondaire<sup>40</sup>.

D'une manière générale, la Suisse est un terreau favorable pour les jeunes entreprises. Depuis dix ans, la société américaine Red Herring, spécialisée dans les médias en haute technologie, sélectionne les jeunes entreprises qui offrent un fort potentiel de développement. Lors de son classement européen 2009<sup>41</sup>, la Suisse est particulièrement bien représentée, avec quatorze sociétés parmi les cent finalistes, soit davantage que l'Allemagne (13 sociétés sélectionnées), Israël (13), la Suède (13), la France (9) et le Royaume-Uni (9). Parmi les quatorze entreprises suisses figurent quatre zurichoises, trois genevoises, mais aucune bâloise.

### Conclusion

Les jeunes des trois cantons étudiés bénéficient d'une riche palette de formations pour lesquelles Zurich, Bâle-Ville et Genève consacrent entre un quart et un cinquième de leurs budgets respectifs. Alors que le niveau préobligatoire est beaucoup plus coûteux à Bâle et à Genève qu'à Zurich, Genève dépense comparativement moins que les deux cantons alémaniques pour ses élèves primaires et pour ses gymnasiens. Les taux de maturités sont assez différents d'un canton à l'autre, Zurich privilégiant nettement la maturité professionnelle, alors que Bâle et Genève préfèrent la maturité gymnasiale. Logiquement, le taux d'entrée dans une haute école est également variable. A noter, toutefois, que les tests effectués démontrent qu'un taux élevé de maturités ne va pas nécessairement de pair avec un niveau de connaissances plus élevé. Les universités de Zurich, de Bâle et de Genève sont reconnues dans le monde pour leur excellence, leur position dans les classements internationaux différant légèrement en fonction des critères retenus. Il faut encore noter que les jeunes Zurichois profitent nettement de la présence dans leur canton d'une des deux écoles polytechniques fédérales, alors que les étudiants bâlois et genevois sont nettement moins nombreux à suivre hors de leur domicile ces formations techniques de très haut niveau. Enfin, l'important réseau d'écoles privées, à Genève, offrant des formations spécifiques souvent en langues étrangères, constitue indéniablement un énorme atout pour attirer les expatriés dans le canton.

<sup>39</sup> Voir : <http://www.unige.ch/unitec/presentation.html>

<sup>40</sup> Voir à ce sujet un article de la *Tribune de Genève* du 27 mai 2009, disponible à l'adresse : <http://www.tdg.ch/actu/economie/sip-va-devenir-incubateur-geneve-industrielle-2009-05-26>

<sup>41</sup> Classement disponible à l'adresse : <http://herringevents.com/europe09/redherring100.html>

L'une des principales préoccupations d'un entrepreneur est d'obtenir un financement. De ce point de vue, la Suisse, avec son réseau bancaire parmi les plus denses du monde, offre une situation relativement privilégiée. Certes, comme partout ailleurs, les entreprises suisses affrontent la récession et sont obligées de prendre des mesures concrètes, relève une récente étude de PricewaterhouseCoopers au sujet de « L'impact de la crise économique sur les entreprises suisses », qui évalue les réponses de 91 entreprises suisses de différents secteurs, hors prestations de services financiers réalisant plus de 25 millions de francs de chiffre d'affaires annuel<sup>42</sup>. La crise économique contraint les entreprises à réévaluer le rapport entre recettes et charges. Ainsi, 70 % des entreprises interrogées indiquent avoir modifié leur comportement en matière de dépenses. Elles sont 81 % à avoir déjà reporté à une date ultérieure des investissements non impératifs et 11 % étudient cette possibilité. De plus, 40 % envisagent le leasing plutôt que les achats au comptant, afin de conserver des liquidités plus importantes. Mais PricewaterhouseCoopers révèle que seulement 38 % des entreprises suisses perçoivent une pression accrue exercée par leur banque en matière de financement. « En définitive, dans le comparatif international, il semble que le financement des entreprises suisses de petite et moyenne taille par les banques suisses soit peu affecté par la crise financière », conclut l'étude. Ce que semble confirmer également les statistiques sur le crédit de la Banque Nationale Suisse (BNS)<sup>43</sup>. L'enquête trimestrielle sur les conditions d'octroi de crédit, que la BNS mène depuis 2008 auprès des vingt principales banques du pays, fait toutefois apparaître qu'un tiers des établissements interrogés ont légèrement restreint leurs conditions de crédit.

Dans une étude récente<sup>44</sup>, SwissBanking indique qu'en Suisse plus de 40 % des crédits aux entreprises et plus de 50 % des crédits aux PME restent non utilisés<sup>45</sup>. S'agissant des grandes entreprises, on constate une légère diminution des crédits non utilisés, mais, là aussi, l'offre de crédit des banques reste supérieure à la demande (part des crédits non utilisés : 27%). Les marges d'intérêts sont faibles en comparaison internationale et la concurrence est vive dans le secteur bancaire : ces deux éléments indiquent que le marché du crédit fonctionne bien, relève SwissBanking. L'association faitière des banques en conclut que, pour l'heure, c'est principalement la demande qui conditionne l'évolution du volume de crédit et qu'on ne constate aucun resserrement du crédit résultant d'une raréfaction de l'offre. Toutefois, dans les secteurs ou les entreprises affectées par la conjoncture (par exemple les industries exportatrices), les conditions d'octroi de crédit ont tendance à devenir plus restrictives, selon SwissBanking.

La contraction du volume de crédit semble imputable à la demande, mais également à l'offre estime le KOF. Dans un contexte de ralentissement économique mondial, l'incertitude des entreprises s'accroît, ce qui n'est pas sans incidence sur leurs projets d'investissement, relève l'enquête sur les investissements effectuée en 2009 par le KOF<sup>46</sup> auprès de 6'500 entreprises. Mais les insuffisances de financement constituent également un obstacle qui gagne en importance. Certes, seuls 15 % des entreprises déplorent des insuffisances de financement, avec toutefois des différences marquées d'une branche à l'autre.

<sup>42</sup> Voir communiqué de presse de PricewaterhouseCoopers du 26 mars 2009, à l'adresse : [http://www.pwc.ch/user\\_content/editor/files/press\\_releases09/pwc\\_press\\_20090326\\_f.pdf](http://www.pwc.ch/user_content/editor/files/press_releases09/pwc_press_20090326_f.pdf).

L'étude complète est disponible en format PDF auprès de Claudia Sauter, Communications Senior Manager, [claudia.sauter@ch.pwc.com](mailto:claudia.sauter@ch.pwc.com)

<sup>43</sup> Voir les statistiques de la BNS en matière de crédits aux entreprises, [http://www.snb.info/fr/about/stat/statpub/bstamon/stats/bstamon/bstamon\\_KS\\_BetriebsG](http://www.snb.info/fr/about/stat/statpub/bstamon/stats/bstamon/bstamon_KS_BetriebsG)

<sup>44</sup> SwissBanking : *Marché suisse du crédit – Une analyse de la situation dans le contexte de la crise économique actuelle*, juillet 2009. Ce document peut être téléchargé à l'adresse suivante : [http://www.swissbanking.org/fr/20090626-2400-bro-schweizer\\_kreditmarkt-cst.pdf](http://www.swissbanking.org/fr/20090626-2400-bro-schweizer_kreditmarkt-cst.pdf)

<sup>45</sup> Il faut toutefois relever que les statistiques de la BNS montrent clairement que la situation n'est pas nouvelle et que la part des crédits non utilisés par les entreprises varie depuis longtemps entre 40 % et 50 %.

<sup>46</sup> KOF Bulletin N°16, février 2009, à l'adresse : [http://www.kof.ethz.ch/publications/bulletin/pdf/kof\\_bulletin\\_2009\\_02\\_fr.pdf](http://www.kof.ethz.ch/publications/bulletin/pdf/kof_bulletin_2009_02_fr.pdf)

### Le rôle essentiel des banques

Avec un réseau bancaire aussi dense que celui de notre pays, les entreprises qui souhaitent développer un projet économiquement viable ont un accès au crédit auprès des grands établissements bancaires ne dépendant pas du tout de leur localisation. Il en est de même pour les banques Raiffeisen ou pour La Poste, largement représentées sur l'ensemble du territoire national. Quant aux 24 banques cantonales, si elles ont un ancrage plus fort dans leur canton respectif, elles sont présentes dans tous les cantons suisses. Les banques cantonales ont amélioré leur rentabilité au cours de l'exercice 2008 et affichent un bon résultat au niveau de l'ensemble du groupe. Le bénéfice annuel s'est élevé à 2.27 milliards de francs. Cela représente le troisième meilleur résultat des dix dernières années qui montre qu'elles ont bien résisté à la crise. Il convient de souligner la forte augmentation des prêts à la clientèle : les crédits accordés aux PME ont enregistré une hausse de 9.6 %, à 46.9 milliards de francs. D'une manière générale, les banques cantonales constituent le pilier central du financement des PME dans leurs cantons respectifs.

Selon l'étude effectuée par la City de Londres<sup>47</sup>, Zurich et Genève occupent respectivement les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> places des plus grandes places financières du monde, après Londres, New-York, Singapour et Hongkong. Bâle ne figure pas dans cette étude qui porte sur 62 places financières dans le monde. En août 2008, la *Handelszeitung* a publié un classement des 55 plus grandes banques du pays selon différents critères. Analysée sous l'angle de la taille du bilan et de l'emplacement du siège social, cette étude cite Zurich à 16 reprises, Genève à 12 reprises et Bâle à 3 reprises. Il convient toutefois de relativiser cet échantillon dans la mesure où les banques privées n'y sont pas référencées.

La place financière de Genève réunit 142 banques, dont une soixantaine en mains étrangères, et quelque 34'100 emplois<sup>48</sup>. Elle est considérée comme la plus importante au monde en matière de gestion de fortune privée transnationale. La gestion de fortune institutionnelle prend à Genève une importance croissante, de l'avis des spécialistes de la branche, 10 % de l'épargne privée transnationale y serait gérée. La part du secteur financier est de 24.4 % dans le PIB cantonal, estimé à 43 milliards de francs<sup>49</sup>. Avec quelque 500 sociétés de trading et 6'000 emplois, la place bancaire de Genève est également reconnue comme une des principales places de financement du commerce des matières premières. On considère qu'un tiers du pétrole libre s'y négocie, ainsi que 75 % des exportations de pétrole russe, ou encore 75 % du riz libre.

### Des solutions de financement innovantes

Le crédit bancaire restera l'une des sources de financement les plus importantes des entreprises et notamment des PME. Mais des changements structurels se profilent qui pourraient orienter les entreprises vers des financements alternatifs comme le leasing, l'affacturage, le financement mezzanine, les sociétés de participation ou la titrisation de créances. Dans tous ces cas, l'accès au financement ne semble pas dépendre de la localisation sur le territoire helvétique, mais bien davantage de la solidité du projet économique, de la crédibilité du *business plan*, de la capacité de l'entrepreneur à convaincre ses partenaires financiers.

<sup>47</sup> Source : *The Global Financial Centres Index 5*, City of London – March 2009 [http://217.154.230.218/NR/rdonlyres/8D37DAE2-5937-4FC5-A004-C2FC4BED7742/0/BC\\_RS\\_GFCI5.pdf](http://217.154.230.218/NR/rdonlyres/8D37DAE2-5937-4FC5-A004-C2FC4BED7742/0/BC_RS_GFCI5.pdf)

<sup>48</sup> Source : Genève Place Financière – [www.geneva-finance.ch](http://www.geneva-finance.ch)

<sup>49</sup> Source : *Les prévisions conjoncturelles 2009 de la BCGE et l'analyse du PIB genevois* – BCGE, décembre 2008.

### Peu d'aides publiques au financement

L'aide publique cantonale à la création d'entreprises ou à l'expansion d'unités de production serait la seule exception à ce principe, puisque des raisons légales limitent naturellement l'octroi de ce financement aux seules entreprises installées sur place. Mais Confédération et cantons concentrent leurs efforts, principalement sur la création de conditions-cadre et n'interviennent que très subsidiairement dans le financement d'entreprises. Il faut toutefois noter que des allègements fiscaux pour les sociétés spécialisées dans le capital-risque et les *business angels* sont possibles. Les sociétés de capital-risque reconnues sont exemptées du droit de timbre lors de leur création ou en cas d'augmentations de capital, pour autant qu'elles remplissent certaines conditions. Les diverses promotions économiques cantonales ne participent pas non plus directement aux entreprises. Elles peuvent néanmoins faciliter la phase initiale ou l'expansion d'une activité en mettant à disposition un terrain bon marché ou en octroyant un allègement fiscal. Des exonérations pour les deux ou trois premières années sont possibles, mais ne concernent le plus souvent que les entreprises principalement actives dans le domaine de la technologie de pointe (seulement 2 ou 3 % de l'ensemble).

Au niveau fédéral, la Fondation pour la promotion de l'économie suisse constitue une des rares exceptions et peut octroyer des prêts sans intérêt. En contrepartie, elle exige un engagement financier du créateur d'entreprise<sup>50</sup>. Entre 1997 et 2008, la fondation a apporté son soutien à 36 jeunes entreprises, parmi lesquelles 25 zurichoises, 4 bâloises (3 BS et une BL), 3 vaudoises, 2 argoviennes, 1 bernoise et 1 zougnoise. Il faut aussi mentionner l'existence d'une coopérative fédérale de cautionnement, répartie en trois antennes régionales (Coopérative romande de cautionnement PME, Bürgschaftsgenossenschaft Mitte et Ostschweizerische Bürgschaftsgenossenschaft), qui peut cautionner des prêts bancaires à hauteur de 500'000 francs<sup>51</sup>.

Au niveau des cantons, il n'existe également que très peu de structures de financement public pour les nouvelles entreprises. La Stiftung für Technologische Innovation<sup>52</sup>, fruit d'un partenariat entre la Banque Cantonale de Berne et la Haute école spécialisée bernoise, qui permet de favoriser la création d'entreprises innovantes en octroyant des prêts remboursables sans intérêt d'un montant de 100'000 à 500'000 francs pour une durée de huit ans, est le seul exemple de financement public en Suisse alémanique. En Suisse romande, le canton de Vaud finance la Fondation pour l'innovation technologique<sup>53</sup>, un fonds qui a pour but de faciliter la création de sociétés innovantes grâce à des prêts remboursables sans intérêt jusqu'à 100'000 francs et pour une durée de trois ans. En Valais, le Centre de compétences financières SA (CCF)<sup>54</sup> est un partenariat entre le canton et la Banque Cantonale du Valais permettant de participer jusqu'à 50'000 francs au capital propre d'une jeune entreprise. Enfin, à Fribourg, un projet de soutien public à la création d'entreprises est actuellement en cours d'élaboration<sup>55</sup>. Les cantons de Zurich et Bâle-Ville n'offrent

<sup>50</sup> Pour tout renseignement, voir: <http://www.volkswirtschaft-stiftung.ch/welcome.html>

<sup>51</sup> Voir: <http://www.evd.admin.ch/themen/00129/00165/00691/index.html?lang=fr>

<sup>52</sup> Voir: [http://www.sti-stiftung.ch/f-start\\_de.htm](http://www.sti-stiftung.ch/f-start_de.htm)

<sup>53</sup> Voir: <http://www.fondation-fit.ch/>

<sup>54</sup> Voir: <http://www.ccf-valais.ch/>

<sup>55</sup> Voir rapport N° 117 du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 13 janvier 2009 sur le postulat N° 314.06 Jean-Louis Romanens/Markus Bapst concernant la mise en place d'une fondation « Seed Capital ».

donc pas d'aide directe au financement d'entreprises. La plate-forme de la création d'entreprises du canton de Zurich<sup>56</sup> ne propose qu'un soutien administratif. Ce portail est censé aider le jeune entrepreneur dans ses démarches. De plus, le canton de Zurich, comme d'autres, soutient des parcs technologiques où les jeunes entreprises peuvent s'établir les premières années à des prix relativement avantageux. Bâle propose quelques mesures de soutien spécifiques, dont un allègement de bail pour les entreprises dérivées (*spin-off*) universitaires, limitées à une durée de trois ans et dont le montant maximal du programme s'élève à 500'000 francs au total<sup>57</sup>.

### La situation exceptionnelle du canton de Genève

En comparaison, la situation de Genève est exceptionnelle. Le canton et la ville disposent d'une palette de plusieurs organismes publics qui s'occupent de l'aide à la création d'entreprises, dans laquelle le profane a parfois de la peine à se retrouver. Antenne genevoise de la Coopérative romande de cautionnement, mentionnée plus haut, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE)<sup>58</sup> soutient les PME existantes ou en création dont le développement présente un intérêt pour le canton en termes d'emplois et de savoir-faire. Cette fondation peut octroyer des cautionnements pour des crédits commerciaux bancaires jusqu'à 2 millions de francs, mais elle peut aller plus loin et prendre directement des participations à condition qu'un investisseur privé en capital-risque s'engage pour un montant au moins deux fois supérieur. Au premier semestre 2008, la FAE a soutenu 26 entreprises provenant de secteurs d'activités toujours très diversifiés, en accordant des cautionnements et en prenant des participations pour un montant global d'environ 7 millions de francs (3.9 millions de cautionnements et 3.2 millions de prises de participations dans deux sociétés). En 18 mois d'activité, elle a apporté 59 cautionnements.

Pour les entreprises situées en Ville de Genève, la Fondetec (Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève)<sup>59</sup> propose également des cautionnements jusqu'à 1 million de francs, des prises de participations directes, des avances de trésorerie aux entreprises génératrices d'emplois, autant pour le maintien et le développement de sociétés existantes que pour des projets d'entreprises innovantes. Enfin, dans le cas particulier des sociétés de haute technologie et des sciences de la vie, il faut signaler l'existence de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT)<sup>60</sup> et de l'incubateur Ecllosion<sup>61</sup>. La première peut aider à la levée de fonds et à la prise de participations à travers ses partenaires pour des montants de 100'000 à 500'000 francs. Le second peut offrir un capital de démarrage de l'ordre de 1 million de francs en fonction des besoins du projet.

<sup>56</sup> Pour tout renseignement, voir le site de l'Office de l'économie et du travail (Amt für Wirtschaft und Arbeit – AWA) du canton de Zurich, à l'adresse :

<http://www.location.zh.ch/internet/vd/awa/standort/en/home.html>

<sup>57</sup> Pour tout renseignement, voir le site de l'Office de l'économie et du travail (Amt für Wirtschaft und Arbeit – AWA) du canton de Bâle-Ville, à l'adresse : <http://www.awa.bs.ch/>

<sup>58</sup> Voir : <http://www.fae-ge.ch/>

<sup>59</sup> Voir : <http://www.fondetec.ch/>

<sup>60</sup> Voir : <http://www.fongit.ch/>

<sup>61</sup> Voir : <http://www.ecllosion.com/>

Dans un autre registre, la BCGE a créé, en 2008, une filiale baptisée Capital transmission qui a pour mission de participer au financement d'opérations de reprise de sociétés (LBO, MBO, succession) ou d'expansion sous la forme de prise de participation minoritaire au capital ou de financement mezzanine. Elle est dotée d'un fonds de 50 millions de francs<sup>62</sup>

### **Conclusion**

La situation de la Suisse est favorable à un bon fonctionnement du marché du crédit, avec une forte concurrence au sein du secteur bancaire, des taux bas, de faibles marges d'intérêts, la sécurité et la stabilité des opérations sur lettres de gage, ainsi qu'un taux d'autofinancement élevé dans la grande majorité des entreprises privées. Tous ces facteurs contribuent à un excellent positionnement en comparaison internationale. Toutefois, la demande et l'offre de crédits ne sont évidemment pas indépendantes de l'évolution conjoncturelle. D'une manière générale, les banques continuent à jouer un rôle prépondérant dans le financement des entreprises. Compte tenu de l'abondance de l'offre bancaire partout en Suisse, il est difficile de distinguer les cantons les uns par rapport aux autres sur la question du financement des entreprises. L'aide publique destinée aux nouvelles entreprises constitue cependant une notable exception à cette règle : d'une manière générale, elle est peu développée en Suisse. A Genève, en revanche, il existe une palette d'organismes pouvant apporter non seulement un cautionnement, mais également participer directement au capital de départ d'une jeune entreprise.

---

<sup>62</sup> Pour plus d'information : [www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)

# DISPONIBILITÉ DE LOCAUX

Une fois que l'entrepreneur a choisi le site d'implantation et de développement futur de son entreprise, il doit trouver un toit, non seulement pour ses activités économiques, mais également pour se loger lui et sa famille. Le marché de l'immobilier commercial tout comme celui de l'immobilier résidentiel font partie des conditions-cadre importantes pour l'entreprise.

La demande de surfaces de bureaux diminue au cours de l'année 2009 en raison de la crise économique. Les espaces économiques de Zurich et de Genève devraient être les plus touchés par le recul de la demande. Le marché suisse de l'immobilier à usage commercial résiste dans l'ensemble mieux à la crise que dans d'autres pays, telles sont les principales conclusions du rapport 2009 concernant le marché des bureaux de l'agent immobilier Colliers (Suisse) SA<sup>63</sup>. Le marché des investissements immobiliers a été atteint en 2008 par les premières conséquences de la récession mondiale, alors que l'année 2007 avait été marquée par le dynamisme d'acteurs, pour la plupart étrangers, faisant grimper les prix. Le paysage des investisseurs a connu de grands bouleversements, relève le courtier immobilier. Les investisseurs étrangers, utilisant des financements externes pour une plus grande part, sont peu intervenus en 2008 et n'interviennent guère aujourd'hui en qualité d'acheteurs.

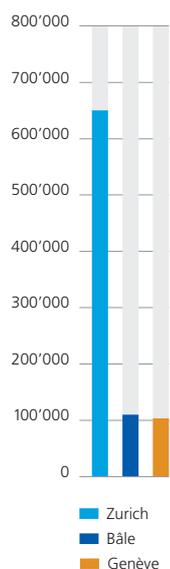
## Recul de la demande de surfaces de bureaux

La croissance économique négative va engendrer un recul de la demande de surfaces de bureaux. Mais Colliers (Suisse) SA relève que, contrairement à la majorité des Etats européens, les prix moyens de l'immobilier sur les dix dernières années ont connu une évolution raisonnable en Suisse et qu'aucune bulle spéculative ne s'est donc formée. Le courtier prévoit un ralentissement plus marqué à Zurich et à Genève, étant donné leurs structures de branches à lourdes charges financières, plus sensibles à la crise économique. En revanche, la ville de Bâle, avec son industrie pharmaceutique et chimique, devrait être moins affectée. Le taux d'offres de surfaces de bureaux disponibles s'élevait, en 2008, à 4.3 %, soit un niveau semblable à celui de 2007. L'offre de surfaces dans les vingt principales agglomérations était donc de 1.6 millions de mètres carrés. De plus, des projets pour quelque 600'000 mètres carrés sont en cours de réalisation. Toutefois, les conditions de financement plus strictes vont certainement avoir un impact négatif sur le développement de projets supplémentaires.

## Important stock de surfaces commerciales à Zurich

Toujours selon la même étude, les acteurs du marché de l'immobilier commercial à Zurich ont enregistré, en 2008, de bons résultats, l'offre disponible s'étant réduite d'environ 80'000 mètres carrés, à 650'000 mètres carrés ou 4.6 %. L'an passé, la demande la plus forte provenait encore du secteur de la finance et le loyer moyen du mètre carré par année s'élevait à 217 francs, soit une baisse minime par rapport à l'année précédente, mais avec des pointes à près de 900 francs le mètre carré par année pour des localisations exceptionnelles. Un recul de la demande et une plus forte pression sur les prix devraient être enregistrés en 2009 et 2010 en raison de l'évolution conjoncturelle.

Surfaces commerciales disponibles (en m<sup>2</sup>)



<sup>63</sup> Colliers (Suisse) SA est un important prestataire immobilier indépendant en Suisse. Il publie depuis 1992 un rapport qui dresse un tableau de l'évolution des surfaces de bureaux dans les principaux centres économiques suisses. Ce rapport repose sur l'analyse de l'offre des 30 plus importantes plate-formes de transaction de la branche (en collaboration avec Immovista) ainsi que sur des enquêtes et des entretiens auprès de 180 experts. Le rapport 2009 est disponible en ligne sous <http://www.colliers.ch/download.php?id=581>

Les fiches techniques de Schofield & Partners, basées sur des données du spécialiste suisse de l'immobilier commercial Wüest & Partner<sup>64</sup>, confirment que Zurich présente de loin le plus important stock de surfaces commerciales de Suisse. Les prix des bureaux s'élèvent au centre-ville à 850 francs le mètre carré par année, mais une détérioration du marché du travail zurichois devrait faire baisser les prix. Certaines surfaces libres ne font déjà plus l'objet d'annonces en raison de leur inadéquation avec la demande du marché. Outre le centre-ville de Zurich, l'ouest de la ville représente également une importante zone commerciale avec environ deux emplois de service pour un résident. Des projets de développement et de constructions sont actuellement à l'étude ou en cours de réalisation dans ce secteur, telle la Prime Tower<sup>65</sup> d'une hauteur de 36 étages. Au total, quelque 200'000 mètres carrés de surfaces de bureaux devraient être mis à disposition ces prochaines années. Les projets Cubus, Platform, West Plaza et Toni-Areal se situent également dans cette zone. D'autres espaces sont actuellement développés au nord de Zurich : les projets Quadro et Conex, le Business Center Andreasark ou au Glattpark<sup>66</sup>, près de l'aéroport. On doit également signaler des programmes comme celui du Stadtraum HB Zürich Sihlpost, un projet de construction majeur, à proximité immédiate de la gare de Zurich, rendu possible par le déménagement de tous les équipements de La Poste à Zurich-Mülligen, dans un nouveau centre courrier. Ces projets signifient que la ville et l'espace économique de Zurich seront parfaitement équipés pour faire face au développement futur.

### **La région bâloise poursuit son développement**

L'évolution de la demande s'est légèrement affaiblie dans l'espace économique de Bâle en 2008. L'offre disponible a progressé de 10'000 mètres carrés, à 110'000 mètres carrés ou 3.2 %. La régression de la demande est due principalement au fait que de nombreuses entreprises ont ajourné leurs décisions d'implantation. Le loyer moyen dans la région bâloise est passé à 205 francs le mètre carré par année, un niveau traditionnellement stable et qui ne présente pas de fluctuations notoires, les prix maximaux ne dépassant que rarement 300 francs. Alors que le projet de Roche Tower d'une quarantaine d'étages des architectes Herzog & de Meuron, qui devait accueillir dès 2012 quelque 2'400 emplois, a été abandonné pour des raisons techniques, de nombreux programmes de constructions moins ambitieux sont en cours d'étude ou de réalisation à Bâle, tels le Südpark ou la St. Jakobs-Turm, l'extension du TechCenter de Reinach ou le City-Gate à l'est de Bâle, avec quatre immeubles de bureaux. Le Science-Park prévoit la reconversion de 30'000 mètres carrés de bureaux, de laboratoires et d'espaces de production, Futuro à Liestal et i-Parc à Allschwil devraient offrir respectivement 18'000 et 12'000 mètres carrés supplémentaires. A plus long terme, Bâle poursuit son développement avec le Campus Novartis, qui devrait accueillir 10'000 employés d'ici 2015. De l'autre côté du Rhin, le nouveau quartier d'Erlenmatt, avec 64'000 mètres carrés de bureaux, pourrait voir le jour aux environs de 2020.

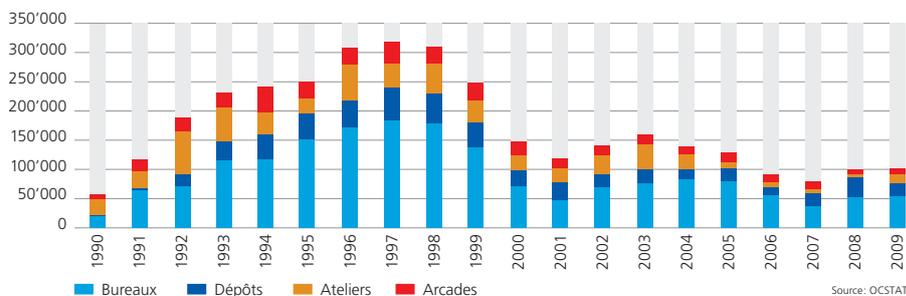
<sup>64</sup> Schofield & Partners se positionne comme un des premiers conseils en immobilier au service des propriétaires, utilisateurs et investisseurs du monde entier, <http://www.s-schofield.com/>.

Wüest & Partner fait partie des grands cabinets de conseil immobilier de Suisse et connaît une forte expansion internationale : <http://www.wuestundpartner.com/>,

<sup>65</sup> Voir le site internet : <http://www.primetower.ch/d/index.php>

<sup>66</sup> Voir le site internet : <http://www.glattpark.ch/>

Surfaces d'activités vacantes dans le canton de Genève depuis 1990 (en m<sup>2</sup>)



### Contexte global de rareté pour l'offre genevoise

Dans la région genevoise, la demande permanente, dans un contexte de rareté, a nourri jusqu'à présent une spirale ininterrompue des prix, qui ont atteint en moyenne 474 francs par mètre carré et par année à la location, avec des pics à près de 1'000 francs au centre-ville de Genève. Le taux d'offre est resté bas, à 1.8 % fin 2008 dans le canton<sup>67</sup>, ce qui représente 74'000 mètres carrés de surfaces de bureaux disponibles. Les secteurs de la finance et, dans une moindre mesure, des activités internationales demeurent à Genève les principaux domaines d'activité influençant la demande. Pour la première fois depuis de nombreuses années, on trouvera davantage de surfaces libres bien situées en 2009.

Des développements sont prévus dans les zones de Lancy-Carouge et de Vernier, ainsi qu'à Thônex (Communaux d'Ambilly). Mais les projets de nouvelles constructions sont toutefois relativement rares, à l'exception du réaménagement de l'immense espace de plus de 2.3 millions de mètres carrés sur le site de La Praille-Acacias-Vernets, qui fait d'ailleurs l'objet d'un référendum. Dans un premier temps, ce périmètre devait accueillir quelque 40'000 emplois et 9'000 logements, mais le plan a été modifié par le Conseil d'Etat, qui souhaite donner une priorité au logement et réaliser 14'000 logements. Le projet se heurte aussi à des difficultés techniques.

### Offre encore faible de surfaces d'activités à Genève

L'enquête annuelle de l'Office cantonal de statistique (OCSTAT) recense 102'468 mètres carrés de surfaces d'activités vacantes à Genève au 1<sup>er</sup> juin 2009, en hausse de seulement 2.2 % par rapport à l'année précédente<sup>68</sup>. La valeur de 2009 s'insère dans une tendance, démarrée en 2000, de relative faiblesse de surfaces d'activités vacantes, à l'inverse de ce qui avait été relevé durant les années nonante. La surface vacante de bureaux, la plus importante en termes quantitatifs, reste à peu près la même qu'en 2008 : 53'052 mètres carrés cette année, 53'472 mètres carrés en 2008. En 2008, la durée moyenne de vacance était de dix-neuf mois pour l'ensemble des locaux, contre vingt-et-un mois en 2007. L'OCSTAT constate que les loyers au mètre carré augmentent pour les bureaux vacants (373 francs par année en 2007, 471 francs en 2008) et les ateliers. Ils diminuent pour les arcades et magasins (de 486 francs en 2008 à 370 en 2009) et pour les dépôts (de 192 à 147 francs). L'interprétation de ces évolutions est toutefois délicate, puisqu'il ne s'agit pas, d'une année à l'autre, des mêmes objets.

Comme partout ailleurs, le prix de location des bureaux à Genève varie considérablement en fonction du quartier. Schofield & Partner SA<sup>69</sup> a calculé que la fourchette des loyers annuels allait de 575 à 780 francs dans les nouveaux bâtiments et de 500 à 535 francs dans des immeubles anciens au centre-ville (rues du Rhône, du Marché, de la Corratierie, du Mont-Blanc, quai des Bergues et place des Alpes); de 430 à 565 francs dans les immeubles récents et de 310 à 455 francs dans les immeubles anciens dans la zone de l'aéroport (y compris le quartier de l'ONU et des organisations internationales). A la périphérie (Acacias, La Praille et Lancy), les loyers varient entre 310 et 470 francs dans le neuf et 225 à 300 francs dans l'ancien.

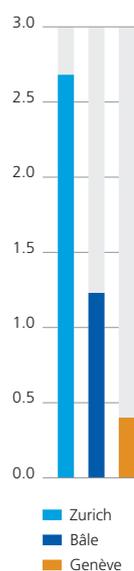
<sup>67</sup> Source : Immovista AG & Colliers AMI et partenaires (ILB), résultat du sondage du marché des bureaux dans le canton de Genève, juillet 2008, également consultable sur le site internet <http://colliers.ch>

<sup>68</sup> Source OCSTAT : *Surfaces d'activités vacantes à Genève en 2009*, Genève, août 2009, [http://www.ge.ch/statistique/tel/compresse/2009/geneve\\_cp\\_2009\\_26.pdf](http://www.ge.ch/statistique/tel/compresse/2009/geneve_cp_2009_26.pdf)

<sup>69</sup> Source Schofield & Partners SA, Estimatif des prix des loyers de bureaux à Genève, Genève, 2008, <http://s-schofield.com>

Un rapport du Conseil d'Etat genevois<sup>70</sup> dresse un inventaire exhaustif des différentes zones, de leurs capacités d'accueil ainsi que des possibilités de densification, voire de reconversion et de création de nouvelles zones. Les demandes de terrains parvenues à la Fondation des terrains industriels (FTI)<sup>71</sup> varient considérablement d'une année sur l'autre. Elles étaient d'un peu plus de 110'000 mètres carrés en 2004 et en 2005, alors qu'elles s'élevaient à près de 250'000 mètres carrés en 2006. Au total, le canton de Genève comprend 276 hectares de zones industrielles et artisanales (ZIA) et 527 hectares de zones de développement industriel et artisanal (ZDIA). Près des deux tiers de ces surfaces sont gérés par la FTI. Les disponibilités immédiates en terrains dans les zones gérées par la FTI représentaient seulement 3.4 %, soit moins de 150'000 mètres carrés. Dans les zones non gérées par la FTI, une surface de plus 30 hectares paraît encore disponible. Toutefois, ces potentiels sont très fragmentés et leur réelle disponibilité relève d'intentions privées. Il convient de signaler qu'il n'existe quasiment plus de friches industrielles dans les zones urbaines. Le Conseil d'Etat conclut que les disponibilités existantes, ainsi que les densifications envisagées, peuvent permettre de répondre à la demande des PME déjà implantées dans le canton. En revanche, elles sont insuffisantes pour l'accueil de grands projets. C'est pourquoi le Gouvernement cantonal entend accélérer la planification et l'affectation de nouvelles zones d'activités en distinguant les futures zones industrielles et artisanales des zones destinées à des activités administratives ou commerciales. Le développement des grandes surfaces commerciales a augmenté de 27 % entre 1997 et 2005, avec notamment la construction de grands centres commerciaux comme La Praille, mais également de surfaces spécialisées. Les « hard discounters » allemands cherchent également à s'implanter à Genève. La surface totale de commerces dans le canton (surface de vente) est actuellement d'environ 1.3 million de mètres carrés, soit près de 3 mètres carrés par habitant. Les spécialistes estiment que la surface commerciale totale pourrait continuer à s'accroître proportionnellement au développement démographique et économique et que des mouvements de restructurations vont se poursuivre. Pour les vingt prochaines années, une augmentation de 120'000 mètres carrés de la surface de vente paraît plausible et les mesures de planification devront donc y répondre.

Potentiel des friches industrielles  
(millions de m<sup>2</sup> de plancher)



## LE POTENTIEL DES FRICHES INDUSTRIELLES

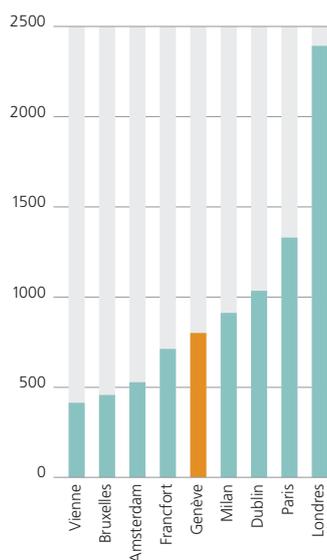
Pendant l'été 2007, le cabinet Wüest & Partner a lancé une enquête nationale sur les friches industrielles et artisanales en Suisse. Les résultats ont été publiés dans le Reporting 2008 des friches industrielles et artisanales de Suisse<sup>72</sup>. Les friches sont les mieux connues dans le canton de Zurich, où elles sont au nombre de 64, représentant au total une superficie de 258 hectares ou 10.1 % des zones d'activités construites. Dans les deux demi-cantons de Bâle, 36 friches sont recensées, pour 132 hectares (12.0%). A Genève, 10 friches industrielles sont comptabilisées, représentant 36 hectares ou 6.5 % des zones d'activités. Ces surfaces, représentent des potentiels de 2.68 millions de mètres carrés de plancher à Zurich, de 1.23 million de mètres carrés à Bâle et de 400'000 mètres carrés à Genève.

<sup>70</sup> Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'état de situation de la gestion des zones industrielles du canton (RD 685), du 3 mai 2007, <http://www.geneve.ch/grandconseil/data/texte/RD00685.pdf>

<sup>71</sup> Depuis plus de quarante ans, la FTI facilite l'implantation d'entreprises dans les zones industrielles (ZI) à Genève. Elle met à leur disposition des terrains, des immeubles ou des locaux à des conditions compétitives, grâce notamment au concept du droit de superficie. Voir <http://www.fti.geneva.ch/>

<sup>72</sup> Office fédéral du développement territorial ARE, *Les friches industrielles et artisanales de Suisse – Reporting 2008*, <http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/13997.pdf>

Prix moyen annuel du m<sup>2</sup>  
des bureaux au centre-ville  
(en CHF)



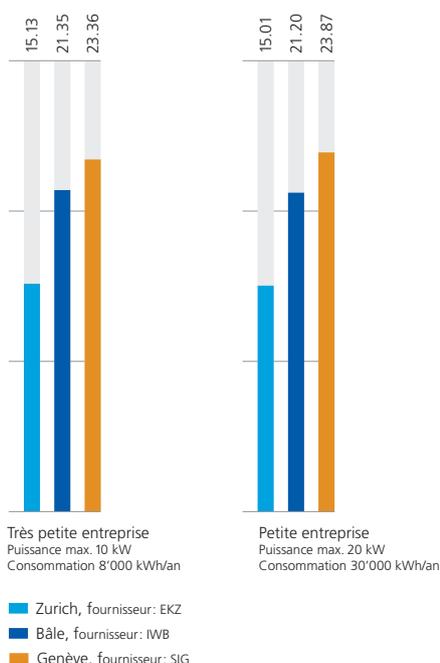
### Des prix élevés, mais raisonnables à Genève

L'immobilier commercial à Genève peut paraître cher en comparaison nationale et internationale : avec une moyenne des loyers de 800 francs le mètre carré par année pour des bureaux au centre-ville, les loyers des bureaux genevois sont plus élevés que ceux de Vienne (413 francs), de Bruxelles (456 francs), d'Amsterdam (528 francs) ou Francfort (711 francs)<sup>73</sup>. Le prix moyen annuel du mètre carré des bureaux est toutefois supérieur dans les grandes métropoles européennes (Londres : 2'391 francs ; Paris 1'328 francs ; Dublin : 1'033 francs ; Milan : 911 francs). Mais Genève se situe en très bonne position lorsqu'on considère les loyers des bureaux en périphérie : parmi les villes citées précédemment, seule Bruxelles est alors plus avantageuse. Il en est de même si l'on considère le loyer annuel moyen des magasins et des arcades, à 2'842 francs le mètre carré à Genève, contre 4'313 francs à Francfort, 7'374 francs à Vienne ou 11'194 francs à Paris par exemple !

### VARIATION DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EN SUISSE

Contrairement aux énergies fossiles dont la fourniture est indépendante du lieu d'implantation, les ménages et les PME sont liés à leur fournisseur local d'électricité au moins jusqu'en 2014 : Elektrizitätswerk des Kantons Zürich (EKZ), Industrielle Werke Basel (IWB) et Services Industriels de Genève (SIG) pour les trois cantons étudiés. Ce n'est qu'après cette date qu'ils pourront choisir librement leur fournisseur comme les grandes entreprises. Pour une PME, les tarifs diffèrent d'un canton à l'autre, comme le montre le graphique ci-contre. Celui-ci tient compte du fait que certaines entreprises électriques facturent une taxe de base annuelle forfaitaire et d'autres pas. Dans ce dernier cas, le prix de la puissance est généralement plus élevé. A Zurich et à Bâle, EKZ et IWB ont déjà supprimé la taxe de base, ce qui encourage une consommation économique. Concernant les plus grandes entreprises, la comparaison devient difficile, car le marché de l'électricité a été libéré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une consommation annuelle supérieure à 100 MWh. Les entreprises électriques peuvent conclure, avec ce genre de clients, des contrats de livraison dont les prix ne font pas forcément l'objet d'un tarif publié. Si les clients importants peuvent choisir librement leur fournisseur, rares sont cependant ceux qui l'ont déjà fait, car les fournisseurs historiques se sont généralement adaptés aux prix du marché. La récente hausse des prix de l'électricité est donc surtout liée à la nouvelle législation qui prévoit l'introduction de taxes destinées à subventionner les énergies renouvelables. Les augmentations des prix s'expliquent par ailleurs par les investissements réalisés par les fournisseurs et par les services-systèmes (capacités de réserve), ainsi que par la raréfaction de l'électricité en Europe qui entraîne une hausse généralisée des prix. En comparaison européenne, les tarifs suisses restent toutefois compétitifs.

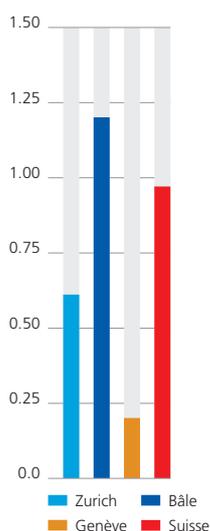
Comparaison des prix  
de l'électricité pour les PME  
(en ct/kWh)



Source : Département fédéral de l'économie – Surveillance des prix

<sup>73</sup> Source : Schofield & Partners SA, Genève / Jones Lang LaSalle, EMEA Research, août 2008, <http://s-schofield.com>

Taux de logements vacants  
(en %)



### Pénurie constante de logements à Genève

Enfin, on ne saurait conclure ce chapitre sans évoquer le problème lancinant de la pénurie de logements. En effet, si les entreprises doivent trouver un toit pour abriter leurs activités, leurs employés doivent également pouvoir se loger. Au 1<sup>er</sup> juin 2008, l'Office fédéral de la statistique dénombrait en Suisse 37'000 logements vacants, soit 0.97 % du parc de logements de tout le pays. Sur le plan régional, toutes les grandes régions ont accusé une baisse du taux de logements vacants, la plus forte étant enregistrée à Zurich, où le taux est passé de 0.80 à 0.61 %. A Bâle-Ville, le taux de logements vacants est encore supérieur à la moyenne nationale, à 1.20 % (contre 1.36 % un an auparavant). Mais c'est toujours à Genève que la situation est la plus tendue, malgré une très faible amélioration de la situation, avec 431 logements vacants sur 215'000, ou 0.20 % (contre 0.19 % en 2007). En 2009, la situation ne change guère à Genève: taux de 0.21 % (463 logements vacants). Ce taux est largement au-dessous du seuil de fluidité du marché, estimé à 2 %. Genève doit donc faire un effort considérable sur son territoire, car, malgré les Accords bilatéraux avec l'Union européenne et les facilités qui en découlent pour les travailleurs frontaliers, il est problématique de rejeter le problème du logement sur les zones voisines pour une variété de raisons économiques, fiscales, sociales, écologiques et d'infrastructures. Le projet d'agglomération franco-valdo-genevoise est loué des deux côtés des frontières nationales et cantonales<sup>74</sup>. La Charte d'engagement du plan directeur de l'habitat transfrontalier, élaborée par la commission « Logement – environnement » du Comité régional franco-genevois fixe notamment les objectifs annuels de la production de logements des différents partenaires.

### Conclusion

Ce chapitre montre que la capacité d'accueil industriel du canton de Genève est, pour l'heure, limitée, sans commune mesure avec les sites concurrents de Bâle et de Zurich. C'est la raison pour laquelle les milieux économiques réclament la création d'une nouvelle zone industrielle à Colovrex, en bout de piste de l'aéroport, à proximité immédiate de la gare CFF et de la liaison autoroutière, où une centaine d'hectares sont disponibles et sont impropres à la réalisation de logements en raison des nuisances<sup>75</sup>. Les prix des bureaux sont également plus élevés au centre-ville de Genève qu'à Zurich et surtout qu'à Bâle. En revanche, ils sont nettement plus raisonnables en périphérie. Le projet de La Praille-Acacias-Vernets pourrait apporter une solution à la pénurie actuelle de logements, mais il se heurte à une forte opposition politique. En outre, une meilleure concertation est indispensable pour inscrire dans les faits le développement coordonné de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

<sup>74</sup> Le projet d'agglomération franco-valdo-genevoise se distingue des autres projets helvétiques par sa complexité. Il dispose d'un site internet spécifique à l'adresse: <http://www.projet-agglo.org/> où le lecteur intéressé pourra trouver de plus amples renseignements.

<sup>75</sup> Pour une présentation plus détaillée: Chambre genevoise immobilière, *Pour une économie genevoise durable: créer une zone industrielle à Colovrex*, mars 2009, [http://www.cgionline.ch/pdf/BrochureRQ-Urbaplan09\\_A4Basseres.pdf](http://www.cgionline.ch/pdf/BrochureRQ-Urbaplan09_A4Basseres.pdf)

Pour l'entreprise se pose immédiatement la question de son accessibilité, aussi bien pour les collaborateurs que pour les fournisseurs ou les clients. La question de la mobilité, des liaisons routières, ferroviaires et aériennes revêt donc une importance considérable dans le choix du site d'implantation d'une entreprise.

## « Unique » élu meilleur aéroport d'Europe

S'agissant d'une étude comparative des conditions-cadre à Zurich, Bâle et Genève, une première constatation s'impose : ces trois villes correspondent également aux trois principaux aéroports internationaux de Suisse (voir tableau ci-dessous). En effet, contrairement à ce que pourrait laisser croire le nom des installations aéroportuaires zurichoises, le pays ne dispose pas que d'un unique aéroport d'importance. Toutefois, il faut reconnaître que Unique, situé à Kloten, à 13 kilomètres au nord de Zurich, est la plus grande plate-forme aéroportuaire suisse. L'aéroport a réalisé un chiffre d'affaires de 855 millions de francs en 2008, dont 526 millions pour les affaires aéronautiques. L'entreprise Unique emploie 1'400 collaborateurs, mais le site de l'aéroport de Zurich, où sont actives 270 entreprises, occupe environ 24'000 personnes. A noter que l'aéroport de Zurich a été élu meilleur aéroport d'Europe dans le cadre d'un sondage réalisé par Skytrax<sup>76</sup>. Au plan mondial, Unique se place quatrième en 2009 (huitième en 2008). Il est devancé par Incheon en Corée du Sud, Hongkong et Singapour.

La ville de Bâle est également desservie par un aéroport international : l'EuroAirport Basel Mulhouse Freiburg. Situé sur la commune de Saint-Louis, dans le département du Haut-Rhin, au sud de l'Alsace, l'EuroAirport a un statut binational avec une partie suisse et une partie française. Il dessert principalement les régions de Bâle et de Mulhouse et, dans une moindre mesure, celle de Fribourg-en-Brigau dans le Land du Bade-Wurtemberg. L'EuroAirport est entièrement soumis au droit français en matière de justice, de défense et de sécurité. Contrairement aux aéroports de Zurich et de Genève, l'EuroAirport n'est pas directement accessible par le réseau ferroviaire, une lacune que les autorités suisses et françaises souhaitent toutefois combler d'ici quelques années<sup>77</sup>.

## Les trois principaux aéroports de Suisse

Aéroport	Passagers par année	Mouvements par année	Destinations	Principales compagnies	
Zurich <sup>78</sup>	22.1 millions	275'000	174	Swiss	56.3 %
				Air Berlin	6.8 %
				Lufthansa	4.3 %
Bâle <sup>79</sup>	4.3 millions	81'000	90	easyJet	44.2 %
				Air France	12.9 %
				Swiss	9.2 %
Genève <sup>80</sup>	11.5 millions	190'000	128	easyJet	33.6 %
				Swiss	12.3 %
				Air France	8.1 %

Sources : rapports annuels.

<sup>76</sup> Skytrax est un organisme de consultation basé au Royaume-Uni, rattaché aux Inflight Research Services (services de recherche des conditions de vol), effectuant diverses études pour et sur les compagnies aériennes. Il effectue notamment des surveillances statistiques sur les voyages internationaux en vue de classer les meilleures compagnies aériennes, les meilleurs aéroports, etc. Voir : [http://www.worldairportawards.com/Awards\\_2009/Airport2009.htm](http://www.worldairportawards.com/Awards_2009/Airport2009.htm)

<sup>77</sup> Voir à ce sujet le communiqué de presse de l'Office fédéral des transports du 19 juillet 2001, à l'adresse : [http://www.admin.ch/cp/f/3b569a8b\\_1@fwsrv.gva.admin.ch.html](http://www.admin.ch/cp/f/3b569a8b_1@fwsrv.gva.admin.ch.html).

Depuis, les choses n'ont guère évolué et le délai initialement prévu à 2010 ne pourra en aucun cas être tenu.

<sup>78</sup> Pour tout renseignement complémentaire, voir le site de l'aéroport de Zurich à l'adresse : <http://www.unique.ch>. On y trouve en particulier le rapport annuel 2008 sous [http://www.unique.ch/dokumente/unique\\_geschaeftsbericht08\\_D.pdf](http://www.unique.ch/dokumente/unique_geschaeftsbericht08_D.pdf)

<sup>79</sup> Pour tout renseignement complémentaire, voir le site de l'EuroAirport Basel Mulhouse Freiburg, à l'adresse : <http://www.euroairport.com/FR/accueil.php>

<sup>80</sup> Pour tout renseignement complémentaire, voir le site de l'AIG, à l'adresse <http://www.gva.ch>. On y trouve notamment le rapport annuel 2008, à l'adresse : [http://www.gva.ch/fr/Portaldata/1/Resources/fichiers/publications/publications\\_institutionnel/2008\\_ra-gva.pdf](http://www.gva.ch/fr/Portaldata/1/Resources/fichiers/publications/publications_institutionnel/2008_ra-gva.pdf)

L'Aéroport international de Genève (AIG) connaît depuis plusieurs années un développement réjouissant. L'aéroport a réalisé un chiffre d'affaires de 301 millions de francs, dont 148 millions de redevances aéroportuaires et 153 millions de produits d'exploitation divers. L'AIG ne figure pas dans le classement des meilleurs aéroports mondiaux de Skytrax. En revanche, il a remporté récemment l'Eagle Award 2009, décerné par l'Association internationale du transport aérien (IATA)<sup>81</sup>, saluant notamment ses gains d'efficacité et sa politique environnementale. Ce prix couronne aussi sa politique de maintien des coûts aéronautiques à un niveau attractif, ses investissements pour la transformation de l'aérogare et l'ouverture de nouvelles lignes long-courriers au départ de Genève. Depuis quelques années, l'AIG a consenti en effet de très importants investissements dans le but d'améliorer encore l'accueil des passagers à Genève et de garantir le passage harmonieux à l'Espace Schengen.

### Les trains les plus fréquentés du monde

Chaque jour, quelque 9'000 trains empruntent le réseau des Chemins de fer fédéraux (CFF), long de plus de 3'000 kilomètres et desservant 800 gares<sup>82</sup>. En 2008, 323 millions de passagers ont voyagé par le train et près de 900'000 personnes empruntent quotidiennement ce moyen de transport pour se rendre au travail, à l'école ou pour les loisirs, ce qui représente une part de marché de 35.4 % sur les distances d'au moins trois kilomètres. Les produits d'exploitation des CFF se sont élevés à 7.99 milliards de francs en 2008 (prestations des pouvoirs publics comprises). L'entreprise emploie 27'800 collaborateurs (postes à plein temps), les charges de personnel représentant 3.36 milliards de francs.

Naturellement, toutes les grandes villes de Suisse sont très bien desservies par les CFF. La gare centrale de Zurich comporte un bâtiment hébergeant plusieurs niveaux de voies et de commerces. Elle compte 16 voies pour les grandes lignes nationales et internationales et 10 voies réservées aux correspondances locales. Avec plus de 2'900 mouvements de trains (dont près de 900 de grandes lignes) et quelque 360'000 passagers quotidiennement, la gare centrale de Zurich est l'une des plus importantes du monde. Outre la gare centrale, Zurich et sa banlieue comptent sept autres gares. Le réseau régional de trains (S-Bahn), desservant l'agglomération de Zurich et son aire urbaine est le premier réseau ferré de transport en commun de Suisse par le nombre de voyageurs transportés<sup>83</sup>. Créé en 1990, il est également le plus étendu (380 kilomètres de lignes) et il est le fruit d'un regroupement entre les CFF, différentes entreprises de transports régionales<sup>84</sup> et le Zürcher Verkehrsverbund (ZVV), les transports publics de la région zurichoise. Le S-Bahn de Zurich suit un modèle d'exploitation performant, le principe essentiel étant que les trains circulent sur chaque ligne selon un horaire cadencé à la demi-heure et s'arrêtent à toutes les stations. Sur les tronçons à fréquentation élevée, la juxtaposition de deux lignes permet d'obtenir une cadence au quart d'heure. Une autre caractéristique est la connexion entre régions périphériques par des lignes diamétrales, de part et d'autre de la ville, en passant par la gare centrale (Zürich HB). Pour les noctambules, un réseau de nuit a été ajouté fin 2002, d'abord assuré par des bus et des trams, puis complété par des trains. Il fonctionne les nuits du vendredi au dimanche, ainsi que certains jours fériés, entre 1 heure et 4 heures

<sup>81</sup> Voir le communiqué de presse de l'IATA, sous : <http://www.iata.org/pressroom/pr/2009-06-08-04.htm>

<sup>82</sup> Pour toute information complémentaire sur les CFF, consultez le site : <http://www.sbb.ch/fr/>

<sup>83</sup> Source : rapport annuel 2007 de la Zürcher Verkehrsverbund (ZVV), consultable à l'adresse :

[http://www.zvv.ch/export/sites/default/common-images/content-image-gallery/unternehmen-pdfs/ZVV\\_GB\\_2007\\_internet.pdf](http://www.zvv.ch/export/sites/default/common-images/content-image-gallery/unternehmen-pdfs/ZVV_GB_2007_internet.pdf)

<sup>84</sup> Les lignes du S-Bahn de Zurich appartiennent à six entreprises différentes : Les CCF, Thurbo (une filiale des CFF), Sihl-Zürich-Uetliberg Bahn (SZU), Südostbahn (SOB), Bremgarten-Dietikon Bahn (BD) et Forchbahn (FB). La responsabilité du marché revient aux CFF.

du matin. Développé en trois étapes, le réseau S-Bahn de Zurich doit encore être complété par une nouvelle ligne diamétrale Altstetten-Oerlikon, le prolongement de la ligne S12 au-delà de Winterthur et l'agrandissement de la gare centrale<sup>85</sup>.

Compte tenu de la situation géographique, Bâle dispose de trois gares : une gare SNCF jouxte la gare CFF de Bâle pour les trains en provenance ou à destination de la France et les TER d'Alsace ; la gare badoise (Badischer Bahnhof) est située au nord-est de la ville en direction de l'Allemagne et est exploitée par la Deutsche Bahn. Il y a également deux gares périphériques (Bâle/Saint-Jean sur la ligne de Saint-Louis en France et Bâle/Wankdorf sur la ligne d'Olten). Le réseau du Regio S-Bahn de Bâle compte dix lignes et totalise 354 kilomètres. Il dessert une centaine d'arrêts, dont 44 en Suisse, 49 en Allemagne et 7 en France, toutes les demi-heures pour les lignes S1 et S3 et au moins toutes les heures pour les autres lignes. De l'aveu même des CFF, des problèmes de capacité de plus en plus aigus sur le réseau du RER bâlois demandent son aménagement à moyen terme. Les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura se sont mis d'accord avec les CFF pour répartir les coûts des études d'avant-projets. D'ici 2030, de nouvelles capacités devront être créées pour le trafic à longue distance et marchandises dans le cadre du développement futur de l'infrastructure ferroviaire (ZEB). Le développement simultané de l'offre du trafic régional exige de nombreux autres investissements. La suite de la procédure consistera à préciser les besoins d'infrastructure<sup>86</sup>.

Quatrième gare de Suisse, après Zurich, Berne et Bâle, la gare de Genève/Cornavin voit passer quelque 115'000 personnes par jour et est actuellement l'objet d'un vaste programme de rénovation qui coûtera 90 millions de francs<sup>87</sup> aux CFF. Après la rénovation de l'aile ouest en 2004 et la transformation de l'ancien buffet<sup>88</sup>, il s'agit de la seconde étape des travaux qui devraient durer trois ans et demi. Cornavin est la principale gare de Genève : point de départ de la ligne Genève-Lausanne qui a fêté ses 150 ans en 2008, elle est aussi en connexion régionale avec les gares périphériques de Lancy/Pont-Rouge, de Genève/Aéroport et de La Plaine, d'où les trains régionaux poursuivent leurs parcours en France via Bellegarde-sur-Valserine. Cornavin présente la particularité d'être une gare binationale, avec les quais 7 et 8 réservés aux lignes françaises. Par rapport aux réseaux zurichois et bâlois, les trains régionaux desservant Genève sont fort peu développés. Un retard qui ne sera que partiellement comblé par la réalisation de la 3<sup>e</sup> voie Genève-Lausanne et par la liaison Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA)<sup>89</sup>, dont le tronçon qui reste à réaliser ne représente que 4.8 kilomètres. La mise en fonction est prévue pour 2016, mais la construction est retardée par de nombreuses oppositions.

<sup>85</sup> Pour de plus amples informations sur ce projet, il est possible de consulter un article des CFF sur le site [http://mct.sbb.ch/mct/fr/infra-dienstleistungen/infra-bau/infra-grossprojekte/infra-durchmesserlinie\\_zuerich.htm](http://mct.sbb.ch/mct/fr/infra-dienstleistungen/infra-bau/infra-grossprojekte/infra-durchmesserlinie_zuerich.htm), ainsi que le document du canton de Zurich, intitulé *Agglomerationsprogramm Siedlung und Verkehr Kanton Zürich*, à l'adresse <http://www.sk.zh.ch/internet/sk/de/mm/mm2007q2q4/aggloprog.ContentList.0002.Document.pdf>

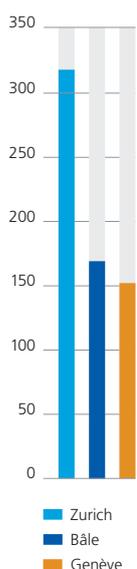
<sup>86</sup> Toutes les précisions sur ce projet se trouvent dans le *Rapport succinct sur le développement de l'offre TR Suisse du Nord-Ouest*, à l'adresse [http://www.onlineoff.ch/regio\\_s\\_bahn/doc\\_upload/p\\_AP-NWCH\\_Kurzbericht\\_Horizont\\_3\\_20081215\\_fr.pdf](http://www.onlineoff.ch/regio_s_bahn/doc_upload/p_AP-NWCH_Kurzbericht_Horizont_3_20081215_fr.pdf)

<sup>87</sup> Voir le communiqué des CFF à l'adresse [http://mct.sbb.ch/mct/fr/immobilien/immobilien\\_projekte/immobilien\\_projekte\\_geneve-cornavin.htm](http://mct.sbb.ch/mct/fr/immobilien/immobilien_projekte/immobilien_projekte_geneve-cornavin.htm), ainsi qu'un article de la *Tribune de Genève* du 12 décembre 2008 : *La gare Cornavin s'offre un lifting à 90 millions*, à l'adresse <http://www.tdg.ch/geneve/actu/gare-cornavin-offre-lifting-90-millions-2008-12-11>

<sup>88</sup> Voir à l'article de [swissinfo.ch](http://www.swissinfo.ch) du 6 août 2004 : *La gare de Cornavin, une friche en mutation*, à l'adresse [http://www.swissinfo.ch/fre/a\\_la\\_une/detail/La\\_gare\\_de\\_Cornavin\\_une\\_friche\\_en\\_mutation.html?siteSect=105&sid=5126970&cKey=1091783363000](http://www.swissinfo.ch/fre/a_la_une/detail/La_gare_de_Cornavin_une_friche_en_mutation.html?siteSect=105&sid=5126970&cKey=1091783363000)

<sup>89</sup> Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de consulter le site internet du CEVA, à l'adresse suivante : <http://195.15.24.5/CEVA/general/>

Nombre de passagers transportés par année (millions de voyageurs)



### La renaissance tardive des tramways genevois

Les transports publics urbains et suburbains sont complétés par un réseau de bus et de trams dans les trois agglomérations de Zurich (VBZ : 574 véhicules en circulation, 508 kilomètres de réseaux urbain et régional), Bâle-Ville (BVB : 290 véhicules, 164 kilomètres) et Bâle-Campagne (BLT : 164 véhicules, 186 kilomètres) ainsi que Genève (TPG : 384 véhicules, 382 kilomètres). Chaque année, 318 millions de voyageurs sont transportés par les Verkehrsbetriebe Zürich (VBZ)<sup>90</sup>, 123 millions par les Basler Verkehrs-Betriebe (BVB)<sup>91</sup>, 46 millions par Baselland Transport AG (BLT)<sup>92</sup> et 152 millions par les Transports publics genevois (TPG)<sup>93</sup>.

Les tramways méritent une mention particulière, en raison du regain d'intérêt dont ils font l'objet aujourd'hui, autant pour des questions pratiques, de confort, de rapidité, de capacité, que pour des raisons écologiques. Avec 13 lignes urbaines totalisant 112 kilomètres, Zurich dispose actuellement du plus vaste réseau de Suisse. Parmi les particularités du réseau zurichois, on relèvera la plus forte rampe sans crémaillère pour une ligne ferroviaire suisse sur la ligne 13, ainsi qu'un tunnel de 2.2 kilomètres où passent les lignes 7 et 9, et qui comprend trois stations souterraines, constituant ainsi une sorte de petit métro. Le réseau bâlois est caractérisé par la complémentarité des trams verts des BVB (8 lignes et 62 kilomètres) et jaune à bande rouge du BLT (3 lignes, 65 kilomètres), ces derniers traversant également la ville en empruntant les voies des BVB. Le réseau des tramways genevois est le plus vieux de Suisse (dès 1862), le canton ayant même possédé, dans les années 1920, le plus grand réseau de tramways d'Europe, long de 125 kilomètres et franchissant la frontière. Le réseau genevois jugé dangereux et mal pratique a été entièrement démantelé entre 1945 et 1969 pour faire place aux voitures, à l'exception des 9 kilomètres de la ligne 12. En 1995, les trams genevois ont connu un retour en grâce. Au prix d'importants investissements, six lignes sillonnent aujourd'hui le canton et les travaux d'extension sont encore en cours ou programmés. Le réseau genevois comptera bientôt 30 kilomètres<sup>94</sup>.

La vitesse commerciale des transports publics est souvent considérée comme l'un des éléments majeurs de leur attractivité. Un rapport de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques<sup>95</sup> indique des vitesses commerciales moyennes de 16.7 km/h à Zurich et de 13.8 km/h à Genève. Les études de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS)<sup>96</sup> de nos voisins français indiquent des vitesses commerciales d'environ 15 km/h pour les trams du centre-ville de Zurich, alors que la vitesse moyenne des trams bâlois est estimée à 22 km/h (variant de 13 km/h en hypercentre à 31 km/h en périphérie). Genève ne figure pas dans les villes étudiées par l'INRETS.

<sup>90</sup> Voir le rapport annuel 2008 des VBZ, à l'adresse : [http://www.vbz.ch/vbz\\_opencms/export/vbz/deutsch/DieVBZ/Geschaeftsbericht/pdf/2008\\_Unternehmen.pdf](http://www.vbz.ch/vbz_opencms/export/vbz/deutsch/DieVBZ/Geschaeftsbericht/pdf/2008_Unternehmen.pdf)

<sup>91</sup> Voir le rapport annuel 2008 des BVB, à l'adresse : [http://www.bvb.ch/bvb\\_jahresbericht\\_2008\\_def.pdf](http://www.bvb.ch/bvb_jahresbericht_2008_def.pdf)

<sup>92</sup> Voir le rapport annuel 2008 de BLT, à l'adresse : [http://www.bl.ch/Dokumente/PDF/Geschaeftsberichte/bit\\_gb\\_2008.pdf](http://www.bl.ch/Dokumente/PDF/Geschaeftsberichte/bit_gb_2008.pdf)

<sup>93</sup> Chiffre 2007, voir rapport de gestion 2007 des TPG, à l'adresse : [http://www.tpg.ch/\\_pdf/au-sujet-des-tpg/rapport\\_de\\_gestion\\_07.pdf](http://www.tpg.ch/_pdf/au-sujet-des-tpg/rapport_de_gestion_07.pdf)

<sup>94</sup> Le Département des constructions et des technologies de l'information a ouvert un site spécial permettant de suivre l'avancement des travaux d'extension du tram genevois, à l'adresse : <http://www.way-tram.ch/>

<sup>95</sup> Commission externe d'évaluation des politiques publiques : *Vitesse commerciale des TPG – Evaluation des mesures d'accélération prises en tant que moyen de promotion des transports publics*, Genève, octobre 2000. Voir : [http://etat.geneve.ch/df/SilverpeasWebFileServer/TPG\\_rapport.pdf?SpaceId=WA141&ComponentId=kmelia535&SourceFile=1134123786258.pdf&MimeType=application/pdf&Directory=Attachment/Images/&logicalName=TPG\\_rapport.pdf](http://etat.geneve.ch/df/SilverpeasWebFileServer/TPG_rapport.pdf?SpaceId=WA141&ComponentId=kmelia535&SourceFile=1134123786258.pdf&MimeType=application/pdf&Directory=Attachment/Images/&logicalName=TPG_rapport.pdf)

<sup>96</sup> Kühn F., Hayat S. : *Indicateurs de qualité de service et faits marquants sur 22 réseaux de transport urbain en Europe*, Synthèse Inrets n° 33, Mai 1999. Les rapports sur Zurich et sur Bâle sont téléchargeables à l'adresse : <http://www.inrets.fr/ur/ltn/publications/publis-kuhn/etude-cas/villes-europ/>

### Complémentarité des modes de transport

Ce chapitre sur les transports ne serait naturellement pas complet sans mentionner les transports individuels privés, même si les données statistiques dans ce domaine sont plus lacunaires. Selon un article récent de la *Neue Zürcher Zeitung*<sup>97</sup>, il n'y a plus de problèmes majeurs pour contourner la ville de Zurich depuis l'ouverture du contournement autoroutier Ouest et du tunnel d'Üetliberg<sup>98</sup>. Afin de lutter contre les surcharges de trafic le noyau central de l'agglomération, Zurich a en effet été entouré progressivement d'une boucle autoroutière qui fait office de périphérique. La tangente Ouest, mise en service en 1972 déjà était initialement prévue comme une solution transitoire jusqu'à la construction de l'évitement Nord et Ouest. Elle relie désormais les embranchements des autoroutes A1 (Genève-Saint-Gall) et A3 (Bâle-Coire). Pour sa part, le contournement Nord est ouvert depuis 1985 et les travaux d'élargissement à six pistes ont commencé. Ils seront complétés par l'extension du tunnel du Gubrist prévue pour 2012<sup>99</sup>. Le réseau d'autoroutes et de semi-autoroutes de l'agglomération compte également l'A4 (Wintherthur-Lucerne) ainsi que l'A11 Zurich-Kloten, l'A20 Zurich-Nordring, l'A51 Zurich-Nord-Bulach et l'A53 Kloten-Nord-Reichenburg (dans l'Oberland zurichois).

La ville de Bâle est desservie par l'autoroute A35, en provenance de Colmar, Mulhouse et Saint-Louis en Alsace, l'autoroute A5 en provenance de Weil-am-Rhein dans le Land du Bade-Wurtemberg, ainsi que par les autoroutes A2 et A3. Après la mise en service de l'évitement Nord (l'autoroute la plus chère de Suisse (1.3 milliard de francs pour 3.3 kilomètres), Bâle ne prévoit plus que deux projets d'envergure : l'évitement de Gundeldigen et la voie d'accès à Allschwil, partie intégrante du contournement Sud. Cet évitement par le sud a suscité la polémique à cause de la consommation de surfaces élevée et une initiative avait été lancée, mais le comité d'initiative a décidé, le 9 juin 2009, ne de pas la déposer en raison des améliorations finalement obtenues<sup>100</sup>.

Genève est reliée aux réseaux autoroutiers suisse par l'A1 et français par l'A40 et l'A41, dont le dernier tronçon depuis Annecy a été inauguré le 5 décembre 2008. Le tronçon Genève-Lausanne a été la première autoroute construite en Suisse pour l'Exposition nationale de 1964, puis elle a été prolongée par le contournement de Genève jusqu'à la douane de Bardonnex. Toutefois, sa capacité n'a pas varié, alors que la population de l'Arc lémanique a fortement augmenté et que le nombre de pendulaires a explosé. Elle absorbe maintenant 68'000 véhicules par jour sur son segment le moins fréquenté et est complètement saturée aux heures de pointe. Pour résoudre le problème, le Conseil fédéral envisage en priorité la construction d'une voie supplémentaire et s'est engagé à soumettre un projet aux Chambres d'ici le 31 décembre 2009<sup>101</sup>. En parallèle, l'autre dossier majeur de la circulation routière à Genève avance aussi : la traversée du lac, permettant d'éviter que le trafic de transit traverse le centre-ville, semble maintenant rencontrer une large approbation, aussi bien des milieux politiques et qu'économiques, ces derniers ayant toujours

<sup>97</sup> Voir NZZ Online du 4 mai 2009, Der Verkehr in und um Zürich sucht sich neue Wege, à l'adresse suivante :

[http://www.nzz.ch/hintergrund/dossiers/die\\_neuen\\_autobahnen\\_im\\_kanton\\_zuerich/westumfahrun\\_g\\_zuerich/westumfahrun\\_zuerich\\_umstellung\\_verkehr\\_1.2495909.html?printview=true](http://www.nzz.ch/hintergrund/dossiers/die_neuen_autobahnen_im_kanton_zuerich/westumfahrun_g_zuerich/westumfahrun_zuerich_umstellung_verkehr_1.2495909.html?printview=true)

<sup>98</sup> Voir à ce sujet le site du contournement Ouest de Zurich, à l'adresse : <http://www.westumfahrun.ch/pages/>

<sup>99</sup> Voir à ce sujet le site du contournement Nord de Zurich, à l'adresse : <http://www.nordumfahrun.ch/>

<sup>100</sup> Pour tout renseignement, voir le site : <http://www.suedumfahrun-nein.ch/index.php?topic=home>

<sup>101</sup> Voir la réponse du Conseil fédéral à la question du conseiller national Christian Lüscher du 9 juin 2008, traduite et publiée par le Comité « OUI à la sécurité routière, OUI à la 3<sup>e</sup> voie autoroutière entre Lausanne et Genève », à l'adresse : [http://www.securiteroutiere3evoie.ch/doc/CP\\_100608\\_Ignorance\\_ou\\_manipulation.pdf](http://www.securiteroutiere3evoie.ch/doc/CP_100608_Ignorance_ou_manipulation.pdf)

été favorable à cette traversée. L'option d'une grande traversée du lac au niveau du Vengeron, en prolongement de l'autoroute, semble privilégiée. Ce contournement Est constituerait un maillon important d'un véritable périphérique entourant complètement la ville. Mais une telle construction, dont le coût est estimé entre 2 et 3 milliards de francs, nécessitera encore de nombreuses années, pendant lesquelles il faudra malheureusement compter avec une congestion de l'autoroute de contournement et des bouchons sur les principales pénétrantes.

### **Conclusion**

Face à Zurich et à Bâle, Genève souffre d'un évident retard dans le développement de ses infrastructures de transports, à l'exception de l'AIG, qui défend sa position et a su trouver un nouveau souffle après avoir été déserté par l'ancienne compagnie nationale Swissair. Au niveau des transports publics, Zurich et Bâle ont développé un réseau de RER dense et rapide, qui répond véritablement aux besoins transfrontaliers dans le cas de l'agglomération bâloise. Genève paie aujourd'hui très cher le choix d'avoir démantelé presque complètement son excellent réseau de trams et doit le reconstruire à grands frais. La vitesse commerciale des transports publics est également supérieure à Zurich et à Bâle qu'à Genève. Quant aux transports privés, Zurich a mieux su défendre sa cause au niveau fédéral : aujourd'hui, la boucle de contournement de la ville est complète et l'élargissement du tronçon le plus utilisé est en cours de réalisation. Jusqu'à présent, Genève n'a réussi à imposer ni la traversée du lac qui doit compléter son contournement autoroutier, ni l'élargissement du tronçon Genève-Lausanne, alors que l'affluence y est pourtant comparable à celle des autoroutes zurichoises.

Zurich, Bâle ou Genève? Ces trois cantons, comme la plupart des autres en Suisse, disposent d'un service de la promotion économique<sup>102</sup>, qui cherche à favoriser la création de nouvelles entreprises, à faciliter le développement des entreprises déjà installées et à inciter les entreprises extérieures à s'implanter dans le canton. Ces organismes proposent conseil et soutien aux entrepreneurs, organisent des conférences et démarchent à l'étranger. Chacun essaie de convaincre les créateurs d'entreprises et les investisseurs que leur canton est le lieu idéal d'implantation et de développement pour leurs affaires. Malgré le ralentissement conjoncturel observé au second semestre 2008, les services de la promotion économique des trois cantons étudiés qualifient l'année de bonne.

Tous les cantons peuvent accorder des exonérations fiscales temporaires, totales ou partielles, d'une durée maximale de dix ans, aux entreprises nouvellement créées qui servent les intérêts du canton. Ces mesures sont liées à un nombre de facteurs tels que le niveau de technologie, le degré de qualification des employés, le nombre d'emplois créés et la localisation du site choisi. Du côté fédéral, le Secrétariat à l'économie (SECO) a aussi la possibilité d'octroyer des allègements fiscaux aux nouvelles entreprises, mais ceux-ci ne doivent pas dépasser les allègements accordés par les cantons.

## **Le Greater Zurich Area regroupe sept cantons**

Le canton de Zurich est membre de Greater Zurich Area SA, une organisation à but non lucratif, créée en 1999 sous le nom de « The Zurich Network », œuvrant pour la promotion et le marketing de l'espace économique élargi de la région zurichoise<sup>103</sup>. En 2008, l'organisation a enregistré 95 implantations de petites entreprises, créant 349 emplois, mais offrant un potentiel de développement à moyen terme pour la création d'environ 1'100 postes de travail. Greater Zurich Area SA a négocié avec quelque 350 entreprises et 128 d'entre elles ont été conseillées de manière approfondie sur une possible implantation. Les priorités ont été portées sur les marchés de l'Europe et des Etats-Unis, mais également de l'Extrême-Orient, avec un engagement croissant en Inde, au Japon, en Chine et à Taïwan. En Europe, outre l'Allemagne, les efforts de marketing ont été consacrés aux Pays-Bas et à l'Europe du Nord, ainsi qu'à la Communauté des Etats indépendants (CEI)<sup>104</sup>. Compte tenu de la crise économique, Greater Zurich Area SA appréhende avec retenue l'année 2009 quant à d'éventuels projets d'expansion et entend se concentrer sur ses marchés prioritaires à moyen et long terme. L'organisation estime que la création d'une identité commune est une condition plus que jamais nécessaire à la promotion de la région à l'étranger. Depuis 2008, elle travaille en étroite collaboration avec les cantons membres, mais aussi avec les villes de l'espace économique du grand Zurich.

<sup>102</sup> Les adresses internet des services de la promotion économique des trois cantons étudiés sont les suivantes :

– Pour le canton de Zurich, <http://www.standort.zh.ch>

– Pour les deux demi-cantons de Bâle, <http://www.baselarea.org>

– Pour le canton de Genève, <http://www.whygeneva.ch/>

<sup>103</sup> Les cantons d'Argovie, de Glaris, des Grisons, de Schaffhouse, de Schwyz et de Soleure sont également membres de cet organisme. Pour davantage de renseignements, voir son site internet, à l'adresse : [www.greaterzuricharea.ch](http://www.greaterzuricharea.ch)

<sup>104</sup> A ce jour, La CEI compte la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, le Tadjikistan, l'Arménie, le Kirghizistan, la Moldavie et l'Ouzbékistan. L'Ukraine est un Etat « participant », le Turkménistan est un Etat « associé » et la Mongolie est un Etat « observateur ». La Géorgie a quitté la CEI le 14 août 2008, à la suite de la guerre en Ossétie du Sud.

Un Espace métropolitain de Zurich<sup>105</sup> a vu le jour au début du mois de juillet. Ce nouvel organe, qui englobe huit cantons (Zurich, Argovie, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwyz, Thurgovie et Zoug; Glaris ayant été accepté comme membre associé) et 238 communes, doit assumer les tâches que les cantons ne parviennent plus à remplir. Les autorités de l'Espace métropolitain visent à trouver ensemble des solutions pour les transports et à planifier en commun les projets urbanistiques d'aménagement et de construction. L'Espace métropolitain n'est pas un instrument de promotion économique, tel que le Greater Zurich Area SA, mais une construction politique qui vise la défense des intérêts de ses habitants sur le plan confédéral. Il se veut cependant un centre financier et un lieu d'accueil pour les sièges des multinationales, un lieu de recherche et d'industrie. En outre, les nombreuses décisions concernant les infrastructures qui seront prises à ce niveau influenceront directement les conditions-cadre pour les entreprises. L'Espace métropolitain zurichois héberge 23 % de la population suisse et 26 % des places de travail du pays; ainsi que 34 % des étudiants. Il réalise un tiers du PIB suisse et contribue pour 38 % à l'IFD.

#### **BaselArea rejoint par le canton du Jura en 2010**

BaselArea, l'organisme de promotion économique des cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, qualifie également 2008 de bonne année: 307 projets d'entreprises ont été parrainés, conduisant à l'implantation de 83 sociétés, dont 27 provenant de l'étranger et 3 d'un autre canton, alors que pour les 53 autres, il s'agissait de création ou de développement de nouvelles entreprises au niveau régional. Au total, les 83 entreprises ont créé 298 emplois. Les conseillers de BaselArea ont participé à des séminaires d'investisseurs en Allemagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Inde, au Canada et aux Etats-Unis. L'organisation dispose également de représentants en Chine et au Japon. Au début de cette année, le canton du Jura et BaselArea ont conclu un accord de coopération portant sur la promotion économique à l'étranger. En corollaire, le Jura quitte à la fin 2009 l'organisme de promotion économique de Suisse occidentale (DEWS), dont il fait partie depuis 2005.

#### **Naissance du Greater Geneva Berne Area**

Malgré une conjoncture internationale difficile, le Service de la promotion économique de Genève (SPEG) tire un bilan positif de l'année 2008, avec 190 entreprises accompagnées et malgré un recul des aides aux entreprises en développement ou en restructuration (118 entreprises accompagnées). L'attrait de la place économique est confirmé par 30 implantations de sociétés, alors que le SPEG a apporté son soutien à 42 projets de création d'entreprises. Si le nombre d'entreprises attirées à Genève paraît relativement stable, voire en légère progression, la performance en termes d'emplois créés traduit un sévère recul: 612 postes dans de nouvelles entreprises genevoises ayant bénéficié d'une aide de la promotion économique entre juillet 2007 et juin 2008, contre 821 un an auparavant. Pour répondre de manière adéquate à l'évolution conjoncturelle, le SPEG a retenu trois axes d'actions prioritaires pour l'avenir: soutenir activement la prospection sur les marchés asiatiques, offrir un soutien aux secteurs et projets entrepreneuriaux innovants et consolider la dynamique régionale. Le service veut mettre en place un dispositif pour répondre aux entreprises rencontrant des difficultés liées à la crise. Parmi les sociétés implantées à Genève en 2008, on peut relever Elpida Memory, deuxième producteur mondial de mémoire DRAM, qui a choisi Genève pour y installer son quartier général européen.

<sup>105</sup> Davantage de renseignements sur le site de l'Espace métropolitain, à l'adresse: <http://www.metropolitanraum-zuerich.ch/>

Neste Oil, une importante société de raffinage et Transocean, leader mondial du forage offshore, ont également choisi d'être présents à Genève. Enfin, il convient de signaler l'implantation de Bank of China, premier groupe bancaire chinois à s'installer en Suisse.

Face au Greater Zurich Area, un rassemblement des forces en Suisse occidentale a semblé nécessaire: il sera réalisé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par le regroupement des trois structures actives dans la région<sup>106</sup> sous l'appellation Greater Geneva Berne Area (GGBA). La nouvelle structure couvrira ainsi l'ensemble des cantons membres de la Conférence des chefs de départements de l'économie publique de Suisse occidentale, à l'exception du Jura. Basé à Lausanne, le GGBA est doté d'un budget de plus de 4 millions de francs. Les cantons conservent cependant une indépendance totale dans la conduite stratégique et la gestion opérationnelle de leurs structures d'implantation cantonales. L'association a défini trois marchés prioritaires: les Etats-Unis, la France et l'Allemagne. Toutefois, l'Italie, l'Inde, la Chine, le Brésil et la Russie seront aussi démarchés par la nouvelle structure. Par ailleurs, ces choix pourront être amenés à évoluer ces prochaines années en fonction des résultats obtenus. Comme Zurich et Bâle, Genève est également au centre du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise<sup>107</sup>, déjà cité plus haut. A l'instar de l'Espace métropolitain de Zurich et de l'Eurodistrict trinational de Bâle, il ne s'agit pas d'un instrument de promotion économique, mais d'une organisation importante pour la coordination des politiques d'aménagement, et donc, indirectement, pour les conditions-cadre en faveur de l'économie.

---

### LES BILATÉRALES STIMULENT LA CROISSANCE GENEVOISE

Une étude<sup>108</sup> effectuée par René Schwok, professeur de sciences politiques à l'Université de Genève, sur mandat du Département du territoire, analyse les conséquences pour Genève des bilatérales, principalement de l'Accord sur la libre circulation des personnes. L'effet le plus visible est l'augmentation du nombre de permis frontaliers, qui sont passés de 35'500 en 2002 à 62'700 au 1<sup>er</sup> juin 2008, le nombre de frontaliers qui travaillent réellement étant toutefois moins important que celui des permis (52'880 au printemps 2009). Grâce à l'Accord sur la libre circulation, la croissance économique a été plus soutenue, particulièrement depuis 2006. L'évolution du PIB ainsi que la nette amélioration des recettes fiscales et l'augmentation de l'emploi à Genève l'attestent. Le chômage a baissé de juillet 2005 à octobre 2008. La proportion de ressortissants de l'Union européenne parmi les chômeurs du canton est restée stable, à 21.8 %, soit moins que leur pourcentage dans la population totale (24.5%).

---

<sup>106</sup> L'organe commun à Genève et à Fribourg; le DEWS (Development Economic Switzerland), qui représente les cantons de Vaud, du Valais, de Neuchâtel et du Jura; ainsi que l'association de promotion économique bernoise.

<sup>107</sup> Voir: <http://www.projet-agglo.org/>

<sup>108</sup> René Schwok, *Bilan des Accords bilatéraux pour Genève et la région frontalière française*, 2008, 69 pages, peut être consulté à l'adresse: [http://etat.geneve.ch/dt/SilverpeasWebFileServer/bilan\\_etude\\_Schwok.pdf?ComponentId=kmelia701&SourceFile=1244560139739.pdf&MimeType=application/pdf&Directory=Attachment/Images/](http://etat.geneve.ch/dt/SilverpeasWebFileServer/bilan_etude_Schwok.pdf?ComponentId=kmelia701&SourceFile=1244560139739.pdf&MimeType=application/pdf&Directory=Attachment/Images/)

### **Conclusion**

Il est difficile de tirer un bilan comparatif des succès respectifs des services de la promotion économique des trois cantons étudiés. D'une part, parce que la manière de comptabiliser les accompagnements et les soutiens apportés aux entreprises diffère fortement. D'autre part, parce que la promotion économique est une tâche de longue haleine, la concrétisation d'un contact pouvant prendre des années pour aboutir à une éventuelle implantation. Alors que l'alliance des forces promotionnelles autour de la métropole zurichoise existe depuis bientôt une dizaine d'années, les deux demi-cantons de Bâle, ainsi que le canton de Genève assumaient jusqu'à présent leur promotion de manière autonome avec un succès certain. A Genève, si la promotion économique a su convaincre autant de sociétés de s'installer dans le canton, cela tient, en grande partie, à des mesures d'exonération temporaires très incitatives. Face au Greater Zurich Area, des regroupements ont toutefois semblé nécessaires, au nord-ouest, avec l'arrivée du Jura dans le BaselArea et, surtout, la naissance en Suisse occidentale du Greater Geneva Berne Area. Seul l'avenir dira si ces alliances économiques sont compatibles avec la saine concurrence que doivent se faire les cantons pour attirer et développer sur leur territoire de nouvelles entreprises. Mais une chose est certaine : aussi compétentes et motivées soient-elles, les équipes du service de la promotion économique ne pourront pas convaincre les entrepreneurs si les conditions-cadre ne répondent pas à leurs exigences. Chacun doit donc s'engager pour les maintenir et les améliorer sans cesse face à une concurrence nationale et internationale de plus en plus exacerbée.

**Banque Cantonale de Genève SA**

Quai de l'Île 17  
Case postale 2251  
1211 Genève 2  
Tél. 058 211 21 00  
[www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)

**Chambre de commerce, d'industrie  
et des services de Genève**

Boulevard du Théâtre 4  
Case postale 5039  
1211 Genève 11  
Tél. 022 819 91 00  
[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch)

**Office cantonal de la statistique**

Route des Acacias 82  
Case postale 1735  
1211 Genève 26  
Tél. 022 388 75 00  
[www.ge.ch/statistique](http://www.ge.ch/statistique)